

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte
ouvrière
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1733 - 5 octobre 2001 - prix : 9F

Toulouse :

**TOTAL totalement
RESPONSABLE,
autorités complices !**

Afghanistan

**BUSH À LA RECHERCHE D'UNE
DICTATURE DE RECHANGE**



(page 14)

SOMMAIRE

Leur société

- 4 - Kouchner justifie l'injustifiable
 - IVG, la loi n'est pas appliquée
- 5 - Jospin et le logement social
 - Le droit de tuer pour la police
 - Commémoration du 17 octobre 1961
- 6 - Réouverture du tunnel du Mont-Blanc
- 7 - Le cynisme du Pdg de TotalFinaElf
 - Les risques dans le couloir de la chimie lyonnaise
- 16 - Le procès de Strauss-Kahn
 - Vivendi, patron et mauvais payeur

Tribune

- 6 - Après la catastrophe de Toulouse : travailleurs des usines et des quartiers, mêmes intérêts, même combat !

Toulouse

- 4 - Intervention d'Arlette Laguiller au Parlement Européen
- 8/9 - A l'usine Grande Paroisse (AZF)
 - La manifestation
 - Les habitants face aux difficultés
 - L'attitude de la presse

Dans les entreprises

- 10 - Fonctionnaires
 - La Poste - Bordeaux
- 11 - Moulinex - Saint-Lô
 - Moulinex-Brandt
 - Brandt-Cooking - Orléans
- 12 - Les 35 heures dans les hôpitaux publics
 - RATP - Région parisienne

Il y a 55 ans

- 13 - Le procès de Nuremberg

Dans le monde

- 14 - Afghanistan : Bush à la recherche d'une dictature de rechange
- 15 - Irak, un peuple victime de l'impérialisme
 - Cartes d'identité en Grande-Bretagne ?
- 16 - Israël-Palestine : fausse négociation, vraie guerre

RÉUNIONS PUBLIQUES

avec

Arlette LAGUILLER

• Paris

Vendredi 12 octobre

à 20h30

Théâtre de la MUTUALITE

24 rue Saint-Victor, Paris 5^e

Métro: Maubert-Mutualité

• Saint-Quentin (Aisne)

Mardi 16 octobre à 20h

Salle Verdun, 3 boulevard Verdun

• Rennes

Judi 18 octobre à 20h30

Salle de la Cité (rue Saint-Louis)

• Tours

Vendredi 19 octobre à 20h30

Salle polyvalente des Halles (place Gaston-Pailhou)

LA NOUVELLE HAUSSE DU CHÔMAGE

Depuis quelques mois, le taux de chômage en France est reparti à la hausse. En août, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE a grimpé de 11 000. Il y a aujourd'hui 2 127 800 chômeurs officiellement recensés, sans compter les 400 000 chômeurs qui ont travaillé, au moins à mi-temps, au mois de juillet et les 800 000 qui cherchent un emploi à temps partiel ou pour un temps limité et qui, de ce fait, ne figurent pas dans les statistiques. Et sans compter non plus les chômeurs qui ne sont pas inscrits à l'ANPE et dont une étude récente du CERC nous dit qu'ils se comptent en centaines de milliers...

Jospin doit être déçu. Pas forcément parce qu'il est préoccupé par le sort des chômeurs, mais parce que la baisse régulière du chômage depuis trois ans était son principal argument électoral. Il avait déjà largement commencé sa campagne en se glori-

ifiant de sa politique économique, qui serait en voie de vaincre le chômage, et il évoquait encore récemment la possibilité du retour au plein emploi.

Mais ni Jospin ni Chirac d'ailleurs ne dictent leurs choix aux patrons et à l'économie. Ils ne peuvent que constater les décisions des employeurs, qui, en ce moment, ont décidé de ne pas embaucher. Jospin a bénéficié, au cours de ces trois dernières années, de ce que les économistes appellent une «bonne conjoncture», c'est-à-dire une période où les patrons avaient décidé d'investir, modestement, dans la production et d'embaucher, essentiellement d'ailleurs des précaires. Mais depuis plusieurs mois, les mêmes employeurs ont fermé le robinet à embauches, ce qui, dans la langue de bois jospinienne, se traduit par cette déclaration: «La pente naturelle de l'emploi n'est plus spontanément à la baisse du chômage».

Alors que vont faire les Jospin, Fabius et Guigou? Essayer de redonner le moral aux patrons, avec des grandes phrases, mais surtout avec de gros cadeaux. Côté grandes phrases, Jospin a fait appel au «patriotisme économique» et à «la responsabilité presque civique des chefs d'entreprise et des consommateurs». Cela lui a attiré immédiatement cette réponse de Seillière, le patron des patrons: «Les entreprises françaises et le Medef sont fondamentalement patriotes... mais les mots ne suffisent pas». En effet, le patriotisme est surtout une affaire de gros sous. Les patrons n'embaucheraient, éventuellement, que si on leur garantissait des conditions en or.

Côté subventions aux patrons, le gouvernement se dépêche de préparer un plan pour «soutenir l'économie française». Sans grande imagination d'ailleurs, presque tout ayant déjà été essayé

dans ce domaine. Quelques mesures sont prévues pour relancer la consommation, comme le doublement juste avant les élections de la «prime à l'emploi» dont bénéficient les salariés du bas de l'échelle. Mais le gouvernement prépare surtout une série de nouveaux emplois «jeunes», précaires, mal payés, presque gratuits pour les employeurs puisque pris en charge en grande partie par l'Etat. Il envisage aussi quelques cadeaux directs, comme une nouvelle baisse de la taxe professionnelle. La seule nouveauté, encore en discussion, serait une aide directe pour pousser les patrons à investir, le montant des investissements industriels étant lui aussi à la baisse.

En résumé, les investissements des entreprises seront soutenus par l'Etat et les salariés en grande partie payés par l'Etat, mais les bénéficiaires continueront de tomber dans la poche des patrons! Belle façon de montrer qu'au lieu de s'encombrer des capitalistes et de leurs profits, il serait bien plus logique que l'Etat investisse et embauche lui-même directement...

Roger PÉRIER

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de *Lutte Ouvrière*, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org e-mail: journal@lutte-ouvriere.org

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 06 03 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmores, Isaac Szmulowicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 12 000 exemplaires. Composition: [Et Associés]. Impression: Rotis de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 La Courneuve - 01 43 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 04 695.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE!

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à: LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	600 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM:

PRÉNOM:

ADRESSE:

CODE POSTAL et VILLE:

COMPLÉMENT D'ADRESSE:

Je m'abonne à: LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de:

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de:

Règlement:

- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON.

- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Éditorial des bulletins
d'entreprise du 1^{er} octobre 2001

Toulouse TOTAL TOTALEMENT RESPONSABLE, AUTORITÉS COMPLICES !

■ Une semaine après l'explosion de l'usine AZF, à Toulouse, l'émotion et l'indignation qu'elle provoque ne sont pas retombées. Ni à Toulouse ni ailleurs. Et cela se comprend ! Aux morts, aux blessés, dont plusieurs dizaines sont dans un état grave, s'ajoutent la désolation d'une partie de la ville détruite ou gravement endommagée, ainsi que l'inquiétude et la détresse de toute la population.

Il ne faudrait pas que la discussion qui s'engage aujourd'hui sur la cause de cette explosion escamote des responsabilités qui, elles, sont déjà avérées. Il n'est pas besoin d'attendre les résultats d'une enquête qui risque d'être fort longue, en supposant même qu'elle aboutisse. Tout d'abord la responsabilité de TotalFinaElf est entière, tout comme celle des autorités qui ont laissé faire, depuis des dizaines d'années. Aussi bien en ce qui concerne le contrôle des règles de sécurité dans des sites à risque, qu'en ce qui concerne le développement d'une urbanisation qui ne pouvait qu'aggraver considérablement les conséquences d'une explosion.

Oui, TotalFinaElf est totalement responsable, pour ne pas avoir investi ce qui aurait été nécessaire à la mise en oeuvre d'une sécurité maximum. S'il ne l'a pas fait, c'est uniquement pour ne pas entamer ses profits. L'ensemble du patronat agit de la sorte. Et s'il n'y a pas partout des explosions comme celle de

Toulouse, il y a eu, durant l'année 2000, 746 accidents de travail mortels, et des centaines de milliers d'accidentés du travail, victimes de cette même soif du profit.

Les autorités ne sont pas, elles non plus, innocentes. Elles sont coupables d'avoir laissé les mains libres à ces patrons, grands ou moins grands. Elles n'ont rien fait et ne prévoient pas grand-chose pour que les règlements existants en matière de sécurité soient appliqués. Et pourtant ces réglementations sont notoirement insuffisantes, pour ne pas dire complaisantes à l'égard de ces patrons. Ainsi la DRIRE, l'organisme chargé de contrôler la mise en place des règles de sécurité, se plaint de ne disposer que d'un nombre dérisoire de contrôleurs. Et c'est vrai. Mais elle a pour consigne officielle de ne pas compromettre, par ses interventions, la marche des entreprises. Et le comble, c'est que ce sont les chefs d'entreprise qui sont eux-mêmes chargés de signaler aux organismes de contrôle les risques que peuvent provoquer leurs installations et d'indiquer les mesures qu'ils envisagent pour y pallier.

Ajoutons que, même quand les infractions aux règles de sécurité sont connues, et elles le sont forcément, les autorités laissent faire. Quand les a-t-on vu intervenir pour mettre fin à cette situation ? Quand a-t-on vu la police et la justice agir avec la même rigueur que lorsqu'il

s'agit d'un contrevenant ordinaire ?

Jospin a promis que l'Etat consacrerait un milliard et demi aux victimes de l'explosion. Nettement moins que les 8 milliards que coûterait, selon les estimations, la réparation des dégâts. Il s'est empressé de préciser qu'une partie de cette somme irait aux entreprises. Encore elles !

N'est-il pas choquant que l'on utilise encore une fois l'argent public, c'est-à-dire, entre autres, l'argent des victimes, pour exonérer financièrement TotalFina et son Pdg Desmarest de leurs responsabilités ? Comme cela avait été le cas après le naufrage de l'*Erika*.

Dans une tribune du journal *Le Monde*, le Pdg de TotalFinaElf parle de sa « responsabilité d'industriel ». Mais ce trust, qui a réalisé l'année dernière les plus gros profits jamais obtenus par une entreprise française, a le cynisme de jeter 20 millions de francs aux victimes pour des dégâts qui sont chiffrés au bas mot à huit milliards, et cela sans parler de la douleur des familles des victimes qui, elle, ne se monnaie pas. L'intégralité des dégâts matériels doit être payée par ce trust.

Alors, oui, « plus jamais ça », ni à Toulouse ni ailleurs. Mais cela exige un contrôle draconien de ce type d'entreprises, avec la participation des travailleurs et sous leur surveillance.

Arlette LAGUILLER

QUAND KOUCHNER JUSTIFIE L'INJUSTIFIABLE

Invité d'une émission de télévision, le ministre de la Santé, Kouchner, a une nouvelle fois montré son mépris pour les malades. Un reportage montrait les mérites du «PETscan», une technique relativement récente qui permet instantanément d'établir un diagnostic, un bilan très précis ou de prévenir la récurrence dans bon nombre de cancers. Cet examen du «corps entier» permet la recherche de métastases dans l'ensemble de l'organisme. Il a fait ses preuves par rapport à l'imagerie traditionnelle (scanner, IRM) et a permis de sauver nombre de

malades. Il est en outre utilisé en cardiologie et neurologie.

En 2000, il y avait 195 PETscan aux Etats-Unis et il y en aura 470 en 2006 pour 290 millions d'habitants. En France, actuellement, il n'y a que 7 PETscan contre 60 en Allemagne. En Belgique, il y a un PETscan pour 500 000 habitants, alors qu'en France il y en a un pour 9 millions. Du coup, il est donc très difficile d'accéder à de tels examens en France. De plus, il n'est pas remboursé par la Sécurité sociale alors que dans d'autres pays européens, Allemagne, Belgique et Suisse,

cet examen est non seulement bien plus disponible mais pris en charge.

Sur le plateau de l'émission, une femme, originaire de Marseille, atteinte d'un cancer, expliqua qu'elle avait dû aller à Liège en Belgique pour se faire examiner, criant son indignation devant le sous-équipement des hôpitaux français en PETscan. Kouchner a répondu qu'il était prévu l'achat de 10 PETscan supplémentaires, ce qui est ridicule au regard des besoins, estimés de 50 à 80 caméras PET. Pour justifier la carence du gouvernement français, Kouchner

a ressorti un argument dont il est coutumier: «Il s'agit de votre argent. Il y a des choix à faire. C'est à vous contribuables, patients, de dire si vous préférez que l'argent de la Sécurité sociale aille plutôt dans le traitement des migraines par exemple, l'embauche d'infirmières, le remboursement de certains médicaments ou l'achat d'appareils comme le PETscan. Mais l'enveloppe n'est pas extensible à moins d'accepter de payer plus cher».

Et si la santé de tous, dans les différents domaines, était prioritaire! Quitte à choisir, pourquoi

ne pas cesser d'arroser les industriels de l'armement. Car pour cela, le gouvernement sait trouver de l'argent et ne demande pas l'avis des contribuables. Le porte-avions nucléaire Charles-de-Gaulle a déjà coûté 20 milliards de francs. Le PETscan lui-même et son équipement correspondent à un investissement de 6 à 15 millions de francs. Avec l'argent du porte-avions, il y avait de quoi acheter l'équivalent de 1 000 à 3 000 PETscan, de quoi équiper non seulement la France mais même la planète entière!

Christian BERNAC

I.V.G. LA LOI N'EST PAS APPLIQUÉE

Le Planning familial dénonce la quasi non-application de la nouvelle loi sur l'interruption volontaire de grossesse qui autorise les avortements jusqu'à 12 semaines au lieu de 10. Publiée il y a trois mois au *Journal officiel*, la loi n'est appliquée que dans de rares établissements et, selon le Planning familial parisien, «à Paris, avorter entre dix et douze semaines est toujours très difficile». Les rares établissements qui appliquent la loi sont débordés et les délais d'attente sont très longs. Et il y a des grandes villes, comme Rouen ou Strasbourg et même des régions entières, dont Rhône-Alpes (à l'exception de Grenoble) ou le Centre, où la nouvelle loi n'est absolument pas appliquée.

Ces difficultés, particulièrement dramatiques pour les femmes des milieux populaires

qui peuvent plus difficilement aller à l'étranger, s'expliquent par deux raisons: l'hostilité de nombreux médecins et le manque de moyens des hôpitaux.

En effet, selon le président de l'Association nationale des centres d'IVG et de contraception, «les deux tiers des praticiens hospitaliers et des centres d'orthogénie avaient fait part de réserves concernant la loi». Des médecins, plus nombreux encore que par le passé, refusent tout simplement d'appliquer celle-ci.

Quant aux services de gynécologie qui ne s'opposent pas par principe à pratiquer des IVG, ils sont souvent débordés et n'ont pas les moyens de faire face aux besoins dans bien des domaines. Les IVG passent alors après le reste et dans ce cas les moyens qui y sont consac-

rés sont encore plus insuffisants.

Face à cette situation, dramatique pour bien des femmes, le gouvernement va, paraît-il, diffuser... une circulaire d'information. Mais il n'envisage pas d'obliger les médecins et les établissements sous sa tutelle à appliquer la loi. Et il envisage encore moins de débloquer les crédits nécessaires pour que les hôpitaux – et donc les services d'obstétrique – puissent disposer des moyens en locaux, en matériel et en personnel qui sont nécessaires pour faire face à l'ensemble des besoins. Au contraire, les économies de personnel se poursuivent année après année.

Promulguer des lois sans avoir la volonté de les faire appliquer, cela revient à faire semblant de se soucier des droits des femmes tout en se moquant bien de les voir respectés.

D.C.

CATASTROPHES: LE PETIT ASSURÉ PAIERA

Deux des plus grandes compagnies d'assurance françaises, les AGF et AXA, envisagent d'augmenter leurs tarifs l'an prochain, et il est probable que les autres vont suivre, ainsi que des mutuelles. Les hausses prévues seraient de l'ordre de 10% pour les entreprises et de 4 à 5% pour les particuliers – qui ont déjà vu leur facture augmenter ces deux dernières années.

La cause invoquée est la succession de catastrophes depuis deux ans: la tempête de décembre 1999, le naufrage de l'Erika et la pollution des côtes, les inondations de ce printemps, l'attentat de New York et l'explosion de Toulouse. La note

que les compagnies d'assurance devront débours sera facturée à leurs assurés.

En ce qui concerne l'Erika (6 milliards de frais), il n'a jamais été question de faire payer TotalFinaElf au-delà du milliard que la société a consenti à verser, bien que sa responsabilité soit entière. Selon un responsable d'AXA, la prime payée par les assurés concernant la catastrophe naturelle ne suffirait pas, car elle correspond à une certaine «prévision, par exemple un événement qui se produit tous les dix ou vingt ans». Sauf qu'à notre connaissance, la tempête de 1999 est tout à fait exceptionnelle, comme d'autres intempéries.

Les assurances jouent sur des calculs de probabilité. Mais elles n'acceptent plus le jeu dès qu'elles perdent ou plutôt dès que leur magot risque d'être écorné.

Dès que l'on demande aux assurances de jouer leur rôle, c'est-à-dire d'indemniser leurs assurés en cas de sinistre, elles s'empressent de crier misère et d'affirmer qu'elles ne disposent pas des liquidités nécessaires. Mais, toutes autant qu'elles sont, elles brassent des milliards, même si cet argent est converti en immeubles ou placé en opérations financières.

Marianne LAMIRAL

À propos de l'accident de Toulouse

L'INTERVENTION D'ARLETTE LAGUILLER AU PARLEMENT EUROPÉEN

Arlette Laguiller a pu intervenir – pour un temps très limité comme toujours – au Parlement européen en séance plénière, le 1^{er} octobre, à propos de l'accident survenu à Toulouse et de la refonte de la politique de l'environnement. Nous publions ci-après cette intervention.

«Ma pensée va aux victimes de l'explosion. A celles et ceux qui sont morts en travaillant à l'usine AZF de Toulouse et qui rejoignent les rangs de tous ceux qui meurent tous les jours d'accidents du travail, parce que leurs entreprises ont privilégié le profit et pas la sécurité.

Ma pensée va aussi à celles et ceux qui sont morts dans la rue ou chez eux parce que l'Etat et la Mairie n'ont pas voulu imposer les mesures nécessaires pour que l'usine ne soit pas une véritable bombe, une menace pour ceux qui y travaillaient comme pour ceux qui habitaient autour.

Quelle que soit la cause initiale de l'explosion, il est inacceptable qu'elle ait pu se transformer en catastrophe.

Et cela parce que toutes les précautions n'ont pas été prises; pour réduire les coûts on a réduit les dépenses d'entretien et de stockage; on a supprimé des emplois, au mépris de la sécurité; on a confié des travaux à des sous-traitants

employant des intérimaires moins formés.

La responsabilité du trust TotalFinaElf, déjà coupable du naufrage de l'Erika, est entière. Faire passer les impératifs de profit avant les impératifs de sécurité, c'est un crime, c'est un homicide. Et les autorités qui ont laissé faire sont complices.

TotalFinaElf, qui a réalisé l'année dernière les plus gros profits jamais obtenus par une entreprise française, a le cynisme de jeter 20 millions de francs aux victimes pour des dégâts qui sont chiffrés au bas mot à 8 milliards, et cela sans parler de la douleur des familles des victimes qui, elle, ne se monnaie pas. L'intégralité des dégâts matériels doit être payée par le trust Elf.

Et surtout, oui, «plus jamais ça» ni à Toulouse ni ailleurs, en France ou en Europe, ce qui exige d'instituer un contrôle draconien de ce type d'entreprises, avec la participation des travailleurs et sous leur surveillance».

Jospin et le logement social

IL EST URGENT DE... DÉMOLIR

« Casser les ghettos » pour « en finir avec les cités-dortoirs » tel a été l'objectif donné par Jospin au gouvernement, le 1^{er} octobre, à l'issue du « Comité interministériel de la ville », suivi des visites aux mairies de Trappes et de La Verrière, deux villes de la région parisienne, dans lesquelles le problème du logement social est particulièrement aigu.

La proposition de Jospin, qui consiste à présenter la démolition des cités HLM dégradées comme la solution plutôt que leur réhabilitation, n'est pas vraiment nouvelle.

Depuis une dizaine d'années, les démolitions se sont effectuées au rythme d'environ 3 000 à 5 000 logements par an. Désormais, selon Jospin, il faudrait accélérer et détruire chaque année au moins 10 000 logements des cités vétustes, puis « profiter de ces démolitions pour construire sur les anciens sites HLM des activités économiques ou des logements avec des formules d'accès à la propriété ». Ainsi, la « mixité sociale », autre formule appréciée des gouvernants, serait enfin réalisée... La démolition devenant la priorité des priorités

et coûtant entre 100 000 et 200 000 francs par logement, le gouvernement annonce qu'il augmente l'enveloppe du budget du secrétariat d'Etat à la Ville de 35 milliards de francs sur les cinq ans à venir. Trois milliards pris sur les fonds du « 1 % logement », normalement réservés à la construction de logements pour les salariés, serviraient également au financement des démolitions.

Mais ces destructions de milliers de logements sans que, dans le même temps, soit mis en oeuvre un plan cohérent d'urbanisme et de reconstruction, ne peuvent qu'aggraver la situation actuelle. Détruire une partie des immeubles d'un quartier populaire sans entreprendre immédiatement la réhabilitation de l'ensemble peut signifier la ruine de tout le quartier, avec ce que cela implique pour sa population, fermeture des commerces, des services, dégradations de l'environnement, etc. En fait, le gouvernement actuel, tout comme ses prédécesseurs, n'est pas avare de discours sur « les grands projets de ville », la « requalification urbaine », la « mixité sociale ». Dans les faits, il ne se donne pas les moyens financiers et n'a pas la volonté politique de les mettre en oeuvre. Parce que, dans ce domaine comme dans tous les autres, il ne défend pas les intérêts des travailleurs, de tous ceux qui ont droit à un logement mais n'ont pas toujours les moyens de le payer, et parce qu'il s'incline

devant les intérêts des classes riches. Pour ne prendre qu'un exemple, l'obligation pour chaque commune de disposer dans son périmètre d'au moins 20 % de logements sociaux est bien inscrite dans la fameuse loi de Renouvellement urbain (loi SRU). Mais combien de communes huppées s'y refusent obstinément, préférant leur ghetto de riches plutôt que la mixité avec le monde du travail, sans que les pouvoirs publics réagissent ?

Accroître l'offre de logements corrects et à bon marché en même temps qu'on démolit les immeubles délabrés est indispensable. Or depuis des années,

la construction du logement social est en panne et les réhabilitations possibles du parc social se font au compte-gouttes. Et la politique du gouvernement actuel tout comme les récents discours de Jospin n'annoncent aucun changement. A tous les mal-logés des cités des quartiers populaires, Jospin et ses ministres viennent de déclarer qu'il est surtout urgent... de démolir. Quant à leur permettre d'avoir un logement répondant à leurs besoins, ce n'est visiblement pas une priorité de ce gouvernement prétendument socialiste.

Lucienne PLAIN



Le gouvernement s'y entend mieux à démolir qu'à encourager la construction des logements sociaux.

Un policier acquitté...

LE DROIT DE TUER POUR LA POLICE ?

« Maintenant, la police a le droit de tuer, en particulier des Maghrébins » : par ce cri lancé aux journalistes, présents à la sortie de la salle de la cour d'assises des Yvelines, qui venait d'acquitter le policier ayant tiré une balle dans la nuque de Youssef Khaïf, un jeune, sa mère exprimait la révolte que ce verdict provoquait parmi tous les jeunes présents à ce procès.

Les avocats du policier invoquèrent pour sa défense le contexte de ce drame, qui s'était produit, il y a dix ans, dans une cité du Val-Fourré, d'abord la mort d'une de ses jeunes collègues, heurtée de plein fouet par une autre voiture quelques instants auparavant, et plus largement tout ce qui fait le quotidien du métier de policier dans certains quartiers et certaines

banlieues, les insultes et les injures, les jets de pierre et parfois les affrontements physiques. Cette situation est certes réelle mais ne peut en rien excuser, ni justifier, l'exécution d'un jeune homme, qui d'ailleurs n'avait rien à voir avec ce qui s'était passé précédemment. La situation ainsi décrite existe effectivement dans des quartiers et banlieues, où la seule réponse apportée par les pouvoirs publics se résume à des interventions policières épisodiques et brutales. L'arrogance et le mépris affichés par de nombreux policiers est trop souvent le lot que l'on sert aux jeunes. Un racisme à peine dissimulé ne peut que solidariser les jeunes contre la présence policière.

Dans ce drame du Val-Fourré, la justice n'a guère fait

preuve de diligence. Dans un premier temps elle s'est montrée peu curieuse des circonstances de la mort de Youssef Khaïf. Le procureur de la République de Versailles avait refusé d'engager des poursuites contre le policier incriminé, invoquant un « état de nécessité ». Pour imposer la mise en route d'une information judiciaire, la famille de Youssef Khaïf avait dû porter plainte et se porter partie civile. Sept ans plus tard, en 1998, le juge d'instruction chargé de l'affaire déclara le non-lieu, « des nécessités réelles et urgentes justifiant – selon lui – des mesures exceptionnelles d'intervention ». Tout au long de ces années le policier Pascal Hiblot ne fut jamais emprisonné ni mis à pied. Il fut tout juste muté dans un autre service. La famille de

la victime et le parquet firent appel et obtinrent de la cour d'appel de Versailles une inculpation pour « coups mortels ». A l'issue de ce procès, le procureur avait demandé une peine de prison avec sursis. Le jury ne l'a pas suivi. Ce jugement montre encore une fois qu'il existe deux poids, deux mesures. Une justice clémentine pour ceux qui agissent pour la défense de l'ordre, y compris en abusant de leur droit. Et une autre implacable pour ceux du bas de l'échelle. Le jeune conducteur dont la voiture aurait renversé la jeune collègue de Pascal Hiblot et a provoqué sa mort a été, lui, condamné à dix ans de prison. La comparaison de ces deux verdicts a de quoi choquer !

Alain VALLER

Commémoration
du 17 octobre 1961

MANIFESTATION À PARIS

Le 17 octobre 1961, parce qu'ils manifestaient à Paris contre un couvre-feu raciste, des centaines d'Algériens furent assassinés et des centaines d'autres blessés, au cours d'une répression sanglante. La police s'était déchaînée et près de trois cents corps furent retrouvés dans la Seine.

On était alors en pleine guerre d'Algérie. La police était sous les ordres du préfet de police Papon et couverte par le ministre gaulliste de l'Intérieur Frey, mais cela ne doit pas faire oublier que c'était un gouvernement dirigé par un socialiste qui, quelques années plus tôt, avait intensifié la guerre.

Diverses manifestations sont prévues pour commémorer cette date, ainsi que des expositions et des débats.

La manifestation organisée en commémoration qui va avoir lieu le 17 octobre prochain à Paris doit partir à 18h de la place de la République, pour passer devant le cinéma Rex et aboutir sur le Pont Saint-Michel, passant ainsi par quelques-uns des lieux où les Algériens manifestèrent et furent massacrés. Cependant la préfecture de police, à l'heure où nous écrivons, n'a pas accepté ce parcours. Le lieu de départ n'est donc pas encore définitivement connu.

En tout cas, il est indispensable que ce jour-là, le massacre du 17 octobre soit ainsi rappelé.

S.F.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Après la catastrophe d'AZF-Toulouse TRAVAILLEURS DES USINES ET DES QUARTIERS, MÊMES INTÉRÊTS, MÊME COMBAT!

Samedi 29 septembre, près de 20 000 personnes ont manifesté à Toulouse qu'ils ne voulaient « Plus jamais ça », tandis que nombre de Toulousains souhaitent le départ des usines de chimie. Dans les usines du « pôle chimique » du sud de Toulouse, c'est-à-dire la Société Nationale des Poudres et Explosifs (SNPE), Tolochimie et AZF, l'inquiétude pour les emplois menacés fait que bien des travailleurs se refusent à évoquer les manquements à la sécurité dans leur usine par crainte de donner des arguments à tous ceux qui veulent le départ de ces usines.

Le risque existe donc d'une coupure entre les travailleurs des usines considérées comme dangereuses et le reste de la population ouvrière des cités qui enserrant ces usines. Et c'est sur cette base, en faisant mine de répondre aux préoccupations des uns et des autres, que les hommes politiques de tout bord d'une part, la direction d'AZF d'autre part, ont entamé une opération de pure démagogie.

Le premier, Douste-Blazy, le maire UDF de Toulouse, a exigé le déménagement du pôle chimique de Toulouse-Sud. La solution paraît radicale, exprime ce que ressent la population et n'est pas dénuée d'un certain bon sens. Autour de ce thème, simple, on tente de réaliser une véritable union sacrée. A AZF, c'est aussi l'union sacrée qui prévaut. A la télé, le directeur de l'usine a pris position pour la reconstruction d'AZF sur le site toulousain, tout en rappelant que la décision ne lui appartenait pas, et veut ainsi apparaître comme un défenseur des emplois des travailleurs d'AZF.

Qu'ils se soient donnés le mot ou non, les différents représentants de la bourgeoisie — hommes politiques ou directeurs d'usine — cherchent, chacun pour ce qui le concerne, à apparaître comme défendant les intérêts de « leurs » électeurs ou de « leurs » travailleurs.

Mais qui sont donc les responsables ?

Qu'est devenue la responsabilité de Total dans cette catastrophe ? Si Douste-Blazy a bien eu quelques paroles amères à propos de l'aumône de 10 millions de francs accordée par le PDG de Total, il se garde de réclamer que cette entreprise richissime paye tous les dégâts. Et ce ne sont évidemment pas les directeurs d'AZF qui vont mettre en cause leur patron !

Quant à la responsabilité des hommes politiques qui se partagent le pouvoir depuis toujours dans l'extension anarchique des agglomérations — avec en particulier la construction de cités ouvrières proches des usines — il n'en est évidemment pas question. On cherche donc à dédouaner les véritables responsables de la catastrophe, en entraînant si possible les travailleurs, ceux des quartiers comme ceux des usines menacées, dans des impasses en les dressant les uns contre les autres.

Mais, même si les usines étaient reconstruites loin des villes, qu'est-ce qui protégerait les riverains des nouvelles usines et ceux qui y travailleraient ? Et qu'est-ce qui garantirait que les Douste-Blazy et leurs descendants ne laisseraient pas les agglomérations rattraper les usines ?

Quant au directeur de l'usine AZF de Toulouse, il peut tenter de se tailler une popularité à bon compte auprès des ouvriers de l'usi-

ne en se prononçant pour la reconstruction sur le site. Il sait bien que la décision ne dépend pas de lui, mais, entre autres, du PDG de Total. Or celui-ci, d'après *Le Monde* daté du 27 septembre, « mettrait purement et simplement fin aux activités d'AZF » s'il est question de « transfert et de reconstruction ailleurs ». La reconstruction d'AZF sur le site toulousain est donc hautement improbable et, de toute façon, il semble bien que Total souhaite se débarrasser des productions d'engrais depuis un moment !

Pour le contrôle de la sécurité par les travailleurs et la population

On peut toujours parler de déplacer les usines qu'on aura déclarées « dangereuses ». Cela ne fera que déplacer le problème. Et, de toute façon, il restera les autres qui, elles aussi, le sont ! Toutes les usines stockent, manipulent des produits dangereux. Le vrai problème est dans les conditions de sécurité qui prévalent dans les usines et obéissent avant tout à des questions de rentabilité. Le vrai problème, c'est que ce sont les patrons et pratiquement eux seuls qui sont en charge de la sécurité. C'est cela qui est intolérable. Les travailleurs des usines, la population des quartiers doivent pouvoir contrôler eux-mêmes, en se faisant assister, si besoin est, d'experts de leur choix, la façon dont la production est réalisée dans toutes les usines.

Pour aujourd'hui, il faut obtenir l'indemnisation totale et le relogement correct, dans des délais rapides, de tous les sinistrés des quartiers populaires. Mais il faut également faire payer à Total non seulement tous les dégâts, mais aussi les salaires de tous les travailleurs, ceux d'AZF mais aussi de toutes les entreprises dont l'activité a été interrompue, tant qu'ils n'ont pas récupéré leur emploi ou un emploi équivalent. Et pour qu'il n'y ait « plus jamais ça », il faut que les travailleurs des usines et la population des quartiers puissent contrôler dans quelles conditions se fait la production.

Voilà sur quelles bases les travailleurs des usines, à commencer par ceux d'AZF, pourraient s'adresser à la population des quartiers. Pour les travailleurs d'AZF, ce serait même vital, eux qui, maintenant que leur usine est partie en fumée, n'ont plus aucun moyen de pression sur la direction du groupe Total en dehors de l'appui de tous les travailleurs contre leur patron.

La présence dans la manifestation du 29 septembre de quelques travailleurs d'AZF derrière leur banderole « Des travailleurs du site AZF-Travailler pour vivre, pas pour mourir » a été remarquée par tout le monde. Même s'il est petit, c'est un premier pas pour que les travailleurs des usines montrées du doigt s'adressent à toute la population.

Ceux qui veulent que la jonction se fasse entre les travailleurs des usines et des quartiers ne sont pas encore organisés à cette fin. Mais c'est dans cette direction qu'il faut s'efforcer d'aller.

Jean-Jacques FRANQUIER

Le numéro 17 de Convergences Révolutionnaires est paru.

Un dossier sur la santé malade du profit. Des articles : Contre le terrorisme, non à l'union sacrée. — Ou va le PCF ? — La vague des licenciements et le combat des Lu-Danone. — La démagogie sécuritaire. — La situation en Côte d'Ivoire. Pour se procurer ce numéro, 10 F, écrire à Lutte Ouvrière, pour la Fraction. Abonnement : un an 60 F, de soutien 100 F.

Leur société

Réouverture du tunnel du Mont-Blanc TOUJOURS L'INSÉCURITÉ ET LES NUISANCES

Jean-Claude Gayssot, ministre des Transports, a organisé le 2 octobre une table ronde pour discuter des conditions de réouverture du tunnel routier du Mont-Blanc. Il s'y est heurté à une forte opposition des représentants des riverains qui ne se satisfont pas d'une simple amélioration de la sécurité, mais qui ne veulent tout simplement plus des camions. Pour eux le tunnel devrait être réservé aux voitures.



Blocage de la sortie du tunnel du Mont-Blanc lors d'une grève des routiers. Mais pour les riverains il y a toujours autant de camions.

La catastrophe qui a coûté la vie à 39 personnes était due à des négligences sur la sécurité pour des raisons d'économies. Un chauffeur routier britannique vient même d'affirmer qu'au moment de l'accident il n'y avait personne au poste de régulation d'une des entrées, ce qui expliquerait que la circulation n'ait pas été immédiatement stoppée.

Le tunnel nouvelle version a subi d'importantes améliorations : il y en a eu pour deux milliards de francs de travaux, avec un accroissement des refuges et "niches de sécurité", des conduits de désenfumage, des postes d'incendie, une amélioration de la signalisation et du système de commande et de détection, etc. Tout cela donne d'ailleurs la mesure de ce qui faisait défaut auparavant.

Cependant, même mieux sécurisé, ce tunnel reste dangereux, ne serait-ce qu'à cause de sa conception avec un seul tube, ce qui permet les collisions face à face, et non pas deux tubes séparés avec un sens aller et un autre retour. En outre une des galeries d'amenée d'air a été reconstruite en galerie d'évacuation (largeur 1,40 m ce qui est très faible). C'est certainement mieux qu'avant, mais cela reste un peu du bricolage.

Mais aujourd'hui, ce qui est surtout en cause c'est le refus des riverains, confirmé par référendum cet été, de ne plus voir des camions dans la vallée elle-même. Ils en ont assez d'habiter en bordure d'une grande voie de circulation avec tout ce que cela entraîne de bruit, de pollution et de risques d'accidents.

La seule façon d'éviter les camions dans la vallée de Chamonix (et dans d'autres d'ailleurs qui subissent de semblables nuisances) serait de mettre les camions sur des wagons et de les transporter ainsi pour traverser les Alpes. C'est

le ferroutage, comme il existe et fonctionne très bien en Suisse. Le ferroutage a été le thème de nombre de discours, de rapports, et de promesses des autorités. Mais pas du moindre commencement de début de réalisation. Au contraire, des industriels se déclarant intéressés se sont heurtés à la mauvaise volonté de la SNCF. Et l'an dernier, si tous les postes du trafic voyageur sont en hausse, le fret, lui, a diminué de 5,8 % ! La SNCF abandonne manifestement le transport des marchandises aux camions. Et l'ancien cheminot Jean-Claude Gayssot est devenu aux yeux de tous le ministre des transporteurs routiers (des patrons, pas des salariés !).

Et pourtant les patrons routiers qui ne bondissent pas d'enthousiasme à la perspective du ferroutage, le risque d'augmenter leurs tarifs, pourraient finir par y venir. Car la montée au Mont-Blanc met les camions à rude épreuve, et le transport par rail permettrait aux conducteurs de dormir pendant le voyage. Seulement pour réaliser le ferroutage il faudrait consentir des investissements : des wagons spéciaux, des rampes de chargement et de déchargement côtés français et italien, sans doute aussi des augmentations du gabarit de certains tunnels ferroviaires. Et pour le moment la SNCF estime que le plus urgent est de développer les TGV. Pour le reste on verra plus tard.

Un grand projet, sans date arrêtée, de liaison Lyon-Turin (52 km de tunnel et 70 milliards de francs de travaux) est envisagé. Mais en attendant ce futur hypothétique, il n'y a rien de fait, et rien eu depuis que Gayssot occupe son poste.

Ministre PCF ou pas, les priorités du gouvernement socialiste ne sont pas là.

André VICTOR

Le Pdg de TotalFinaElf plaide sa cause

LE CYNISME D'UN GRAND PATRON

Le quotidien *Le Monde* a offert une tribune dans son édition de 2 octobre au PDG de TotalFinaElf, Thierry Desmarest, pour lui permettre de plaider sa cause, dix jours seulement après l'explosion de Toulouse et alors que les blessés se comptent encore par centaines, en plus des 29 morts. Desmarest en a semble-t-il été tellement fier qu'il a fait distribuer le texte de cette tribune au moins dans certaines usines du groupe.

À qui s'adresse ce titre de l'article : « Notre responsabilité d'industriel » ? A ses ouvriers morts pour le profit, à la population ? Ou plutôt à ses actionnaires, à ses compères les autres grands patrons, et aux gouvernants ?

Certes le PDG de TotalFinaElf déclare : « Notre compassion, notre solidarité vont aux victimes et à leurs familles ». Mais très vite, il passe aux louanges de l'entreprise pour dire : « Cet événement nous rappelle cruellement que la chimie est un métier dangereux et que le risque zéro n'existe pas ».

Finie la « responsabilité » de cette entreprise classée dans les dix plus riches de la planète. Et Desmarest qui prend les lecteurs pour des demeurés, donne sa version du « monde merveilleux » du capitalisme, qui ferait figure de mauvaise animation chez Disney. Les patrons avec leurs usines n'auraient comme seul but que de « contribuer au progrès et au bien-être collectif » ? Ça se saurait ! Quant aux risques, en somme, ils font

partie de la vie, en particulier dans la chimie !

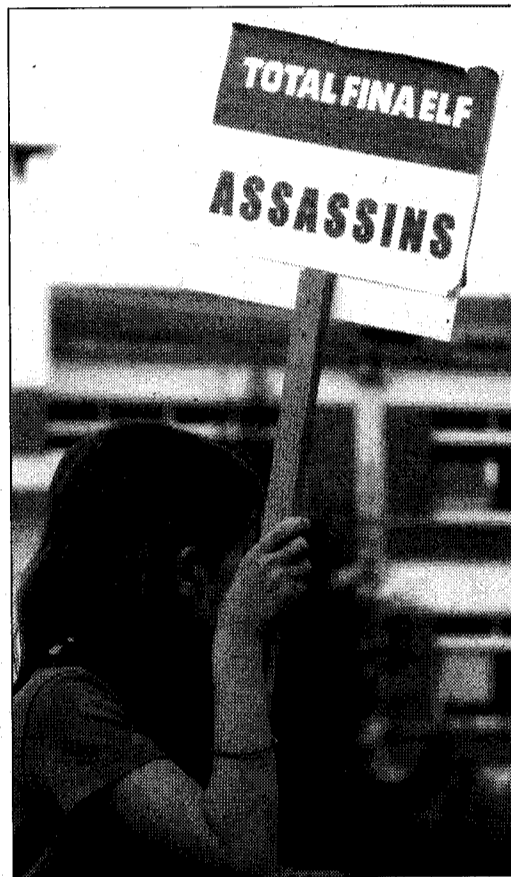
Mais ce que ne dit pas Desmarest c'est que les consignes connues de sécurité ont été régulièrement bafouées sur ordre d'en haut et pour faire des économies à l'usine de Toulouse et dans toutes les usines du groupe aujourd'hui encore. Les risques liés au stockage étaient parfaitement connus avant l'explosion puisque à l'usine de Rouen où le même produit, le nitrate d'ammonium, est fabriqué, les ordres étaient donnés de ne jamais rien stocker même les rebuts, et que les produits fabriqués devaient être entourés de couvertures antiexplosives.

Quand le PDG ose ajouter : « La priorité absolue que notre entreprise accorde à la sécurité

est une exigence aujourd'hui encore renforcée », il ment sciemment. Dans l'usine que son groupe possède à Villiers-Saint-Paul dans l'Oise, classée Seveso 2, des produits toxiques sont rejetés régulièrement dans l'atmosphère, faute des installations adaptées qui nécessiteraient des investissements ; le service de surveillance permanente des pompiers professionnels a été démantelé, toujours pour des raisons d'économies. Enfin dans le cadre des procédés de fabrication les mesures de sécurité sont tellement insuffisantes que les services de l'État ont donné injonction (sous 3 ans !) que des travaux soient fait pour assurer une sécurité minimum pour un produit hautement explosif et mortel en cas d'inhalation.

La « priorité absolue » de l'entreprise TotalFinaElf a été mise en évidence avec les navires poubelles que la société

faisait appareiller au risque de polluer des centaines de kilomètres de côtes. D'ailleurs les habitants de ces zones sinistrées pourraient venir témoigner sur les promesses tout aussi mensongères de l'auteur en ce qui concerne la « compensation des dommages » qu'il a le culot d'évoquer comme allant de soi.



Mais le but véritable de l'article transparait à la fin, il s'agit d'un appel aux pouvoirs publics et à ses compères, les autres patrons, pour serrer les rangs : « Sur la sécurité des sites de chimie, nous sommes certes les premiers opérateurs en France, mais nous ne sommes pas le seul, et nous ne pourrions donc efficacement répondre seul aux questions qui se posent aujourd'hui ». Et pour ceux qui n'aurait pas compris Desmarest conclut : « Nous voulons parvenir à une plateforme de propositions avec un plan d'action précis, proposant des solutions concrètes, qui se doivent de préserver les équilibres entre sécurité et impératifs économiques et sociaux ». En clair ce grand patron rappelle aux dirigeants politiques qu'ils sont là pour préserver le système, ses « équilibres », et ses usines à faire des profits, fût-ce au risque de la vie des travailleurs et de la population.

Il n'y avait rien d'autre à attendre du patron de ce trust multimilliardaire, tant il est vrai que pour tout ce monde-là, pendant la catastrophe, l'exploitation continue... ailleurs !

Paul SOREL

Lyon, dans le couloir de la chimie

LES ÉCONOMIES SUR LA SÉCURITÉ AUGMENTENT LES RISQUES

Dans la région lyonnaise, les usines chimiques dangereuses sont nombreuses. Mais le risque est encore plus important dans le « couloir de la chimie », que les habitants appellent le « couloir de la mort », où une douzaine d'usines à haut risque sont concentrées sur quelques kilomètres, du sud de Lyon à Feyzin.

Les accidents ont été nombreux dans le passé : incendies à la raffinerie de Feyzin en 1966 et au port Edouard-Herriot en 1987, explosion à l'usine Givaudan en 1979 (fabrique de parfums située au milieu du quartier HLM des Etats-Unis à

Lyon), qui avait fait un mort et fait sauter toutes les vitres du quartier, fuite d'acroléine à l'usine ATOFINA de Pierre-Bénite, il y a une vingtaine d'années, qui avait entraîné l'évacuation des quartiers les plus proches, pour ne parler que des plus graves.

Les habitations sont partout très proches, séparées des usines par une voie ferrée comme à Saint-Fons, les autoroutes qui longent les usines des deux côtés du Rhône sont saturées.

Mais tous ces accidents n'empêchent pas les entreprises de continuer à faire des économies sur la sécurité, ce que la CGT-chimie a choisi de dénoncer largement aux médias. Partout, le personnel a été réduit, le recours à des intérimaires insuffisamment

formés est systématique et, pour les entreprises extérieures qui interviennent, la formation se limite souvent à une cassette vidéo d'une ou deux heures.

Les arrêts de maintenance sont soit espacés dans le temps, soit réduits en durée, ce qui rend les installations moins sûres et entraîne des réparations plus fréquentes. A Rhodia, en quelques années, les investissements de maintenance ont été divisés par deux.

A la raffinerie de Feyzin, après l'accident de 1966, une équipe de pompiers professionnels de l'entreprise avait été créée. Ils effectuaient environ 200 interventions par an. Mais en 1999, Elf a trouvé que cela lui coûtait trop cher. La direction

de la raffinerie a obtenu du préfet (qui est le responsable de la sécurité au niveau du département !) un arrêté l'autorisant à transférer progressivement les pompiers à la production. Malgré une grève de trois mois de ces derniers, la direction n'a pas cédé. Aujourd'hui, ils ne sont plus que 18 pompiers permanents contre 27 auparavant. Les autres assurent aussi d'autres tâches, ce qui augmente les délais d'intervention, et donc les risques.

Mais les usines Rhodia, elles aussi, diminuent le nombre de pompiers permanents, comme à Roussillon, où ils sont passés de 7 à 3. Et si leurs effectifs n'ont pas baissé à ATOFINA, c'est grâce aux réactions des

salariés.

Il existe aussi à Lyon des pompiers spécialisés dans les risques chimiques. Mais eux aussi tirent la sonnette d'alarme car leurs effectifs, comme ceux de l'ensemble des pompiers, sont insuffisants et, avec le passage aux 35 heures, les horaires qu'on veut leur imposer vont encore aggraver la situation.

Aussi, l'accident de Toulouse a-t-il ravivé les inquiétudes de la population et des salariés de la chimie, malgré les déclarations rassurantes de certains maires et des directeurs d'entreprises. Mais leurs propos seraient bien plus crédibles si ces derniers faisaient passer la sécurité avant les profits.

Toulouse

A l'usine Grande-Paroisse (AZF)

APRÈS L'EXPLOSION

A l'usine AZF-Grande-Paroisse de Toulouse, l'explosion du bâtiment de stockage des nitrates déclassés a dévasté tous les bâtiments. Le souffle de l'explosion n'a épargné que les installations de plein air : chlore, ammoniac, urée. Les postés ont rapidement repris leur poste, comme le personnel en journée, pour mettre ces installations en sécurité et évacuer les produits. Pour certains ateliers cela prendra plusieurs semaines. De grandes tentes ont été installées pour remplacer la cantine, les locaux du CE et les bureaux. La police et les CRS sont présents en permanence aux entrées et organisent des rondes, doublés par des vigiles.

Certains blessés ont commencé à revenir, sur des béquilles ou avec des pansements encore visibles, pour revoir les copains. L'émotion est grande, car on pense à ceux qui ne reviendront pas, à ceux qui seront infirmes à vie, et chacun pense... à soi-même qui a eu beaucoup de chance.

Dans ce climat, certains articles de *La Dépêche du Midi* comme certains commentaires des journalistes de FR3, mettant en cause la sécurité du site, ont été très mal perçus par des ouvriers ; beaucoup se raccrochent à la thèse de l'acte de malveillance. Les deux manifestations de mardi 25 septembre et de samedi 29 septembre ont été

vécues par bien des ouvriers comme des agressions. Tous ceux qui réclament la fermeture définitive du site, qui éditent des tee-shirts avec l'usine en photo barrée d'une grande croix rouge, sont soupçonnés non seulement de vouloir mettre les ouvriers au chômage alors qu'ils ont été les premières et principales victimes, mais aussi de les rendre responsables de l'explosion.

Les syndicats de l'usine vont aussi dans ce sens. Au nom de la conscience professionnelle du personnel (que personne ne met en cause) et de la défense de l'entreprise, les dirigeants syndicaux n'ont aucun mot contre la politique de TotalFinaElf. Ils oublient leurs revendications en matière

d'effectifs, d'utilisation abusive de la sous-traitance. Ils oublient leurs protestations contre les pressions de la direction pour ne pas déclarer les accidents avec arrêt, contre les conditions de travail aggravées, contre la menace sur l'existence du service sécurité (les pompiers de l'usine) et affirment même que les règles de sécurité... étaient parfaitement respectées.

Au procureur de la République qui a évoqué des « négligences » à l'origine de la catastrophe, le directeur de l'usine dans une conférence de presse a répondu que « mes ouvriers n'ont commis aucune négligence » et un article de l'intersyndicale dans *La Dépêche du Midi* répondait dans le même sens que « les ouvriers d'AZF ne sont pas des voyous ».

C'est dire que la direction joue sur du velours pour essayer de tirer son épingle du jeu. Elle profite du désarroi et de la peine des ouvriers comme de l'attitude des syndicats, pour développer l'idée qu'il faut faire corps, du directeur à l'ouvrier, pour s'opposer à la fatalité de l'explosion dont « nous » avons été les victimes, comme à tous ceux qui « nous » en font porter la responsabilité ou veulent la mort de l'outil de travail. Autrement dit, du patron à l'ouvrier, il faudrait défendre TotalFinaElf.

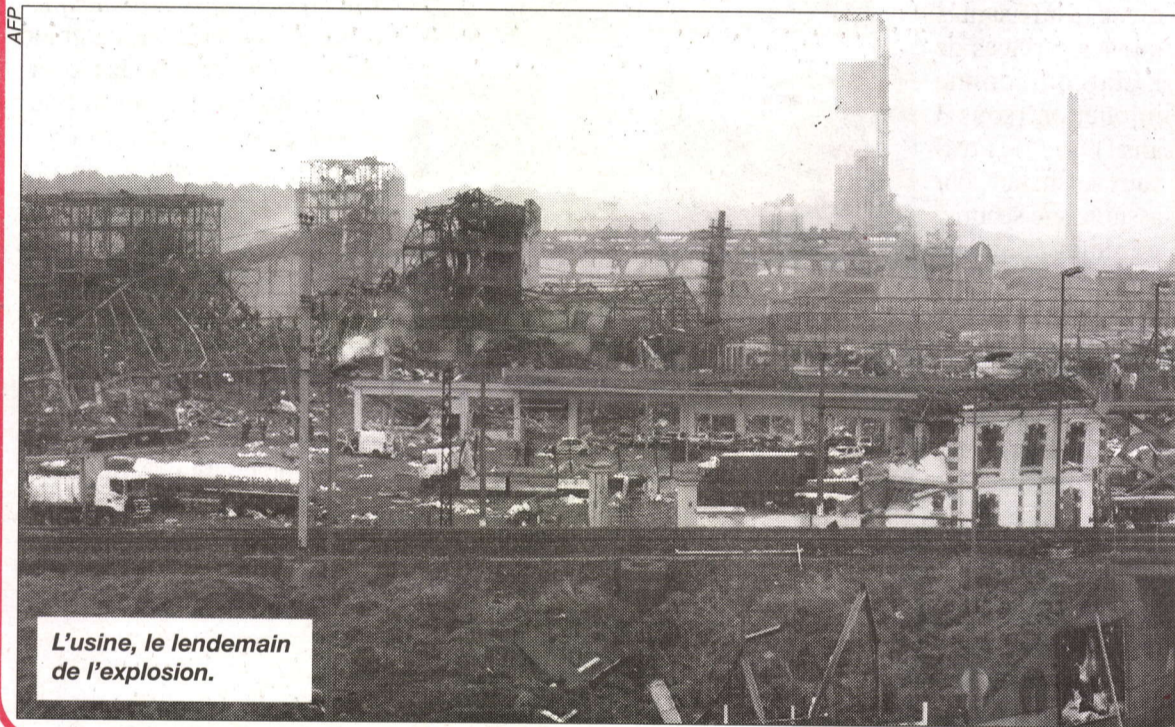
Le paternalisme du directeur l'a conduit à convoquer lundi 1^{er} octobre une assemblée du personnel où, après avoir lu la longue liste des absents tués ou blessés, il a félicité l'ensemble du per-

sonnel pour son courage et sa conscience professionnelle, s'est levé et... a applaudi l'assistance.

Dans ce climat, peu de travailleurs s'opposent à cette unanimité. Une petite poignée est allée à la manifestation de samedi, les mêmes ou d'autres défendent un point de vue mettant en cause la responsabilité de TotalFinaElf, qu'il s'agisse d'un attentat ou d'un accident. Ils persistent à dire que le problème de fond, c'est la sécurité maximum dans le travail qui s'oppose au profit maximum des actionnaires, que les autorités ont aussi leur part de responsabilité en ayant laissé faire, que la catastrophe n'a pas effacé l'opposition irréductible entre les intérêts ouvriers et patronaux. Ils sont conscients qu'il ne faut pas laisser se créer un fossé entre les victimes des quartiers populaires et les victimes de l'usine, et qu'il faut au contraire, ensemble, exiger que TotalFinaElf paie.

Ce point de vue est aujourd'hui encore très minoritaire dans l'usine, mais le patron, par son attitude et par ses projets d'avenir, risque de modifier le climat ambiant. Ainsi la direction a fait savoir qu'elle maintiendrait les salaires... jusqu'à la fin de l'année, quelles que soient les circonstances. C'est la moindre des choses, mais la fin de l'année c'est dans trois mois. Et après ?

Correspondant LO



L'usine, le lendemain de l'explosion.

Dans les cités environnantes

LES HABITANTS FACE AUX DIFF

Le vaste ensemble de logements du Mirail à Toulouse a été fortement touché par l'explosion de l'usine AZF. Dans la désorganisation générale consécutive à l'explosion, ce sont évidemment les quartiers populaires qui ont été secourus les derniers. Si on prend l'exemple de la Cité du Parc, une population à majorité immigrée, qui jouxte le Mirail du côté de l'usine AZF, les pompiers sont arrivés vers 15 h, soit cinq heures après la catastrophe. Les blessés les plus graves ont dû se débrouiller seuls pour atteindre un centre hospitalier dans un dédale d'embouteillages.

Aujourd'hui, la mairie a interdit d'habitation le bâtiment B qui compte 108 appartements, dont une grande partie de copropriétés. Les habitants qui ont été évacués par les CRS vers les centres de loisirs de la mai-

rie y sont toujours. Par contre à peu près deux tiers des 180 autres appartements ont été réoccupés par leurs habitants, dans des conditions très précaires, sans fenêtres, et dans l'angoisse d'un effondrement.

Reloger les familles évacuées

Les autorités ont mis en place une cellule de relogement qui est un nom bien pompeux pour appeler deux employés d'un cabinet d'architecture qui « établissent la demande ». Les familles ont d'ailleurs rempli plusieurs fois le même questionnaire à des « cellules » différentes, et c'est tout pour l'instant. Les seules propositions concrètes de relogement provisoire ont été des appartements dans les préfectures voisines (Carcassonne, Albi, etc). Comme le disait un habitant : « S'ils me donnent aussi un boulot sur

place, il n'y a pas de problème ! ».

Et encore ne s'agit-il que de promesses, et cela ne règle pas non plus la difficile question du déménagement dans un immeuble où les cloisons intérieures sont tombées.

Rendre habitables les appartements occupés

Mais il y a aussi le problème des familles qui habitent leurs appartements sans vitres et souvent sans cadres de fenêtres. La procédure habituelle de réparation est caduque : chaque propriétaire doit faire faire un devis individuel, et si c'est un bailleur, c'est souvent le cadet de ses soucis, puis les devis doivent être validés globalement et de façon contradictoire par les experts des assurances, puis les artisans doivent accepter les devis corrigés, commander les fournitures avec des

délais de trois semaines minimum, et enfin faire les travaux. Il faudra compter au moins trois ou quatre mois pour que tous les logements soient fermés. L'hiver sera passé ! Et il y a encore tous les travaux intérieurs.

Il faut un plan d'urgence

On voit que ce qui se met en place timidement ne correspond pas du tout aux besoins. Cette situation appelle des solutions d'urgence. D'abord la réquisition des logements vides, et ils ne manquent pas au centre ville ! Et ensuite la réquisition des entreprises de vitrerie et de menuiserie alu pour que la puissance publique, directement, fasse remplacer au plus vite les milliers de fenêtres et de portes enfoncées. Quitte à se faire rembourser au plus vite par TotalFinaElf !

Cela aurait d'autre part l'avantage d'empêcher les multiples escroqueries liées à l'exercice libéral de l'offre et de la demande : faux devis payants, dessous-de-table pour être servis les premiers. Et d'éviter enfin l'injustice fondamentale du système capitaliste qui fait que la priorité est donnée aux payeurs les plus solvables.

Et la ministre veut en profiter pour détruire des barres !

Un dernier élément est l'attitude du préfet, traduction locale de la politique du ministère du Logement. Le lundi 24 la ministre du Logement (Lienemann) est venue à la Cité du Parc, et a déclaré que l'immeuble évacué serait détruit, ce qui a créé un nouveau début de panique dans les autres bâtiments. Pour sa gouverne, tous les rapports d'experts

LA MANIFESTATION DU 29 SEPTEMBRE

C'est environ 7 000 personnes qui se sont retrouvées samedi 29 septembre à 14 h 30 au bas des allées Jean-Jaurès à Toulouse, à l'appel du Collectif « Plus jamais ça » et de nombreuses organisations associatives, syndicales et politiques, dont Lutte Ouvrière. Tout au long du parcours, il y avait beaucoup de monde sur les trottoirs, et au fur et à mesure, le cortège s'est grossi d'autres cortèges partis du quartier populaire d'Empalot ou de celui de Croix-de-Pierre et qui ont rejoint la manifestation en cours de route, pour aboutir à un nombre de manifestants estimé par la presse ou la police entre 15 et 20 000.

En tête du cortège, une banderole, « Plus jamais ça, ni ici ni ailleurs ». Mais aussi, tout au long de la manifestation, de multiples banderoles, pancartes et panonceaux, écrits à la main pour la plupart, signalaient les différents groupes de population présents : le quartier ou l'université du Mirail, les écoles de Bagatelle, les habitants de Pechbusque... D'autres pancartes, anonymes ou signées, disaient la colère des manifestants : « Plus jamais ça, à Toulouse, à la campagne, dans le tiers-monde : une vie est une vie partout », « Des milliards de bénéficiaires, 10 millions d'indemnités : merci TOTAL »... Une banderole signée : « des travailleurs du site AZF » disait quant à elle : « Travailler pour vivre, pas pour mourir ».

Dans le cortège, il y avait aussi une délégation de marins-pêcheurs bretons, victimes de la catastrophe de l'Erika, et qui



avaient fait le déplacement pour dénoncer « la passivité constante de TotalFinaElf » en matière de sécurité, dans l'industrie comme dans le domaine maritime.

Les organisations syndicales et politiques étaient également présentes, certaines avec leurs banderoles : ATTAC, CGT, LCR, Lutte Ouvrière... d'autres, comme le PCF, avec des badges. C'est dans cette partie du cortège que les manifestants ont crié des slogans dénonçant la responsabilité de TotalFinaElf et les méfaits de la loi du profit, tant pour les travailleurs

que pour les populations, et exigeant que le groupe pétrolier, seul responsable, paie pour les dégâts causés aux victimes comme aux salariés. C'est aussi dans cette partie du cortège que se manifestait le souci que les salariés touchés par l'explosion, et en premier lieu ceux du site, ne soient pas doublement victimes des méfaits de TotalFinaElf, et aient leur emploi maintenu en faisant payer ce trust.

Le cortège a défilé en ville, en passant par le quartier Croix-de-Pierre, pour se diriger vers le site AZF. Il a terminé son parcours

devant le lycée professionnel Gallieni, où un lycéen est mort : les organisateurs ont appelé à trois minutes de silence devant l'établissement.

Tout le monde dans le cortège trouvait normal d'avoir marqué le coup et dit sa colère. Pour beaucoup aussi, rien n'est encore réglé quant aux réparations aux victimes, au logement des sinistrés, sans parler de l'emploi des salariés du site : il y a donc de fortes chances qu'il y ait d'autres rendez-vous de ce genre.

L'attitude de la presse

Depuis vendredi 28 septembre, c'est à une véritable campagne qu'on assiste pour tenter de remettre en selle la thèse de « l'acte de malveillance », voire de « l'attentat ». Et cette campagne a trouvé des relais dans la presse écrite comme télévisée.

Ainsi, les journaux *Le Monde* et *Le Figaro* du 28 septembre reprenaient simultanément, sous forme interrogative, la thèse d'un éventuel attentat. La presse s'est faite l'écho de déclarations de plusieurs « experts chimistes », mettant en doute la thèse d'une explosion liée aux conditions de stockage des nitrates d'ammonium déclassés, pollués par des matières organiques diverses et au contact de l'humidité par le sol (thèse qui est celle avancée par les deux experts judiciaires qui procèdent aux investigations)... mais sans plus discuter des arguments avancés par lesdits experts chargés de l'enquête.

La rédaction de *FR3 Sud*, basée à Toulouse, consacrait un reportage aux causes de l'explosion où, après avoir mis en doute les conclusions provisoires du procureur et fait part de « doutes » et des « interrogations » qui, selon elle, persistaient, elle collectionnait dans une « enquête » les faits « troublants » qui avaient été évoqués au début : l'altercation entre un ou des chauffeurs routiers portant un drapeau américain dans sa cabine, et un ou plusieurs travailleurs « nord-africains intérimaires », le « climat de tension » qui en aurait résulté, les « menaces de représailles » qui auraient été proférées par un des travailleurs intérimaires, et comble du comble... le fait qu'un des travailleurs intérimaires en question aurait été connu des services d'Interpol !

Le tout était livré tel quel, sans conclusion certes, mais de façon telle qu'une seule conclusion s'imposait : celle de l'acte de malveillance ou de l'attentat terroriste, commis par des travailleurs arabes ! Un vrai travail de « journaliste professionnel »... qui n'a pu que conforter les préjugés anti-arabes distillés par certaines officines d'extrême droite. Le bruit a même été lancé que l'explosion aurait été due à un tir de lance-roquettes « perpétré depuis le sommet d'une des tours du Mirail » !

Un travail qui vient à point nommé au secours de tous ceux qui ont intérêt à ce que l'explication de l'explosion dégage de toute responsabilité la direction d'AZF et au-delà, bien sûr, celle de TotalFinaElf, c'est-à-dire au secours de la direction de ce trust elle-même ! Et « fait troublant » pour « fait troublant », de là à dire que ceci explique peut-être cela...

DIFFICULTÉS

sont concordants, et concluent que la structure du bâtiment B n'a pas bougé. La catastrophe semble tomber à point nommé pour les autorités ministérielles qui s'empressent d'envisager de raser des barres d'immeubles supplémentaires.

Mais c'est évidemment rajouter un traumatisme aux traumatismes que les familles ont déjà subis : le traumatisme de la catastrophe, celui de la constatation des blessures physiques et des dégâts matériels, celui de l'évacuation brutale par les CRS, celui du déracinement dans des centres de loisirs, et maintenant celui de l'angoisse des rumeurs d'effondrement et de destruction distillées par les plus hautes autorités de l'Etat.

Les autorités peuvent se vanter des cellules d'aide psychologique au centre ville, dans les cités on prend beaucoup moins de gants !

Dans les écoles : DERRIÈRE LES COMMUNIQUÉS DE REPRISE

Treize jours après l'explosion catastrophique de l'usine AZF, la situation dans les établissements scolaires reste très difficile. Plus de 80 écoles primaires, des dizaines d'établissements du secondaire ont été touchés, particulièrement dans les quartiers populaires. Derrière les communiqués annonçant l'accueil des élèves dans les établissements scolaires, existe une réalité beaucoup plus difficile.

Sur le plan matériel, des commissions d'évaluation des dégâts sont intervenues dès le lendemain de l'explosion. Depuis leur passage, des bâtiments ont continué à révéler de nouvelles faiblesses

comme des apparitions de fissures dans le bâti. Il y a encore beaucoup de poussière de laine de verre, de débris de verre, quand ce n'est pas de l'amiante.

Ce sont souvent d'autres écoles des quartiers touchés, déjà classées ZEP et elles-mêmes fragilisées, qui vont accueillir les élèves des écoles les plus gravement touchées. Ce sont donc aussi à des établissements ayant perdu certaines capacités d'accueil et aux équipes durement éprouvées que l'on demande d'être solidaires.

Le personnel municipal qui travaille à l'entretien et au nettoyage de ces écoles a été réquisitionné dès le lendemain de l'ex-

plosion. Or il faut savoir que ces personnes ont souvent été doublement victimes : d'abord sur leur lieu de travail, ensuite en rentrant bien souvent dans des appartements dévastés pour y retrouver une famille choquée.

Cette réquisition s'est faite autoritairement, sans tenir aucun compte des difficultés individuelles.

Bref, la réouverture de certains établissements et l'accueil des élèves ne peuvent pas masquer le fait que les moyens matériels et humains restent insuffisants. Il faudra des psychologues, des remplaçants tant d'enseignants que de personnel municipal en nombre, et ce sur plusieurs mois.

**La Poste - Chèques
Bordeaux**

LES POSTIERS S'OCCUPENT DE LEUR SÉCURITÉ

Des incidents quasi quotidiens continuent d'émailler les travaux de rénovation de l'immeuble de La Poste situé en plein centre de Bordeaux. Après le gaz, l'amiante, etc. (voir LO n° 1729 du 07/09/2001), ce sont maintenant deux départs de feu qui ont eu lieu mardi 25 septembre.

Le premier s'est déclenché vers 10h dans la salle des facteurs. Sans l'intervention rapide d'un agent formé à ce type d'action, le feu aurait pu rapidement gagner les étages du centre de Chèques. La projection de particules en fusion provenant d'un découpage au chalumeau serait la cause de ce début d'incendie.

La CGT avait programmé depuis plusieurs jours un rassemblement à midi ce même mardi. Nous devions y discuter des problèmes de sécurité liés aux travaux. Ce sont plus de 300 personnes qui sont passées et les discussions allaient bon train. D'autant plus que la plupart des participants apprenaient là le départ de feu du matin alors qu'aucune alarme ni évacuation n'avait eu lieu.

En début d'après-midi, la direction locale sortait une note de service pour expliquer que «*compte tenu de la brièveté de l'incident et de son faible impact, il est normal que les détecteurs de fumée n'aient pas déclenché l'alarme*». Le directeur voulait minimiser sciemment l'incident mais, vers 14h, un nouvel incident a contredit les explications de nos dirigeants.

Suite à des travaux d'oxydage, des particules en fusion projetées dans de la laine de roche dégageaient un épais nuage de fumée, envahissant le 3^e étage du centre des Chèques. A nouveau, aucune alarme ne s'est déclenchée et le service de sécurité n'est pas arrivé à la déclencher manuellement.

L'inquiétude et le sentiment d'insécurité étaient tels que le simple bouche à oreille suffit pour évacuer sans qu'aucun responsable n'en donne l'ordre. Le directeur n'appela à évacuer le centre que lorsqu'il s'aperçut que la majorité d'entre nous étions déjà dehors. Pour ce faire, il a utilisé un micro qui ne dessert pas tous les services, et des collègues qui n'ont rien entendu n'ont été évacués que bien plus tard par l'intervention des pompiers!

Ce sont l'absence d'alarme et les problèmes d'évacuation qui révoltaient la plupart d'entre nous. Sur les différents points de ralliement, l'idée de ne pas rentrer au travail quand on nous en donnerait l'ordre faisait son chemin. «*C'est nous qui avons décidé de sortir, ce sera à nous de décider si on doit rentrer*». Malgré l'heure tardive, nous nous sommes regroupés à plus de 300 devant l'entrée principale en attendant les explications du directeur. Après avoir menacé les syndicats de nous décompter une journée de grève, et après s'être fait confirmer qu'on n'était pas là qu'une poignée d'irréductibles, celui-ci est venu pour tenter de se justifier. Et comme, à la question, «*Pourquoi les alarmes n'ont pas fonctionné?*» il n'avait aucune réponse, il dut s'esquiver sous les sifflets de l'assemblée. Le lendemain au petit matin, des essais d'alarme étaient rapidement faits pour nous confirmer que celle-ci remarquait bien. Très vite, une nouvelle note qui se voulait rassurante était distribuée par la direction pour nous donner quelques détails sur les incidents. Rien n'y était clair, sinon la conclusion de cette note qui avait de quoi nous révolter. Il était obligé d'avouer que «*l'alarme était neutralisée depuis environ une semaine*»!

Puis lors de deux réunions, la

direction a tout fait pour minimiser la gravité de ces incidents ainsi que ses propres responsabilités. Elle a nié la présence de flammes à la Distribution. Elle est revenue sur ses explications écrites concernant l'absence totale d'alarmes: l'une d'elles aurait bien été débranchée volontairement mais l'autre, celle qui donne l'ordre d'évacuation, aurait été déconnectée accidentellement, et cela n'aurait été découvert qu'à la suite des incidents.

Au Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHSCT) du jeudi 27, le chef de projet a vite voulu rejeter la plus grande partie des responsabilités sur les ouvriers du chantier qui ne respecteraient pas les règles de sécurité. Et pour faire bonne mesure, il nous a accusés aussi de ne pas être assez responsables de notre propre sécurité et de certaines négligences en la matière!

Si négligence il y a, c'est bien celle du conseil d'administration de La Poste qui a pris la décision de faire ces énormes travaux au beau milieu de plus de 1 500 postiers. A cela s'ajoute l'inconscience criminelle de la direction locale qui a laissé par exemple travailler des ouvriers en zone amiantée et qui débranche volontairement des alarmes. Alors tout cela démontre bien quel mépris celle-ci peut avoir des ouvriers du bâtiment comme de son propre personnel.

Nous sommes de plus en plus nombreux à en être persuadés et une nouvelle assemblée générale de plus de 150 personnes a décidé de prendre en charge sa propre sécurité, de ne rien laisser passer et de tout signaler. Des rassemblements devraient avoir lieu chaque semaine devant l'entrée principale afin d'y faire le point.

Correspondant LO

Fonctionnaires

GÉNÉREUX POUR LES PATRONS MAIS RADIN POUR LES SALARIÉS

«*Il ne s'agit pas de soigner les fonctionnaires à la veille des élections mais de tenir un engagement*», a déclaré Michel Sapin, le ministre de la Fonction publique, en annonçant qu'en mars prochain le salaire des fonctionnaires serait augmenté «*de l'ordre de 1%*», c'est-à-dire «*de l'ordre de*» 0,5% de plus qu'initialement prévu.

En se refusant à revaloriser convenablement les salaires dès cette année, le ministre, quoi qu'il en dise, laisse le pouvoir d'achat se dégrader au fil des mois. La revalorisation de mars prochain sera bien loin de compenser cette perte.

Quant à «*soigner les fonctionnaires à la veille des élections*», il faudrait que le



Manifestation de la Fonction publique le 18 janvier 2001.

Tenu, l'engagement de maintenir le pouvoir d'achat des fonctionnaires? Que non! Car les 0,7% que ces salariés vont toucher au 1^{er} novembre, ajoutés aux 0,5% octroyés en mars dernier, sont loin de compenser la hausse des prix de l'année 2001, même telle qu'elle est calculée officielle-

ministre ouvre tout de même un peu plus les cordons de la bourse: le petit coup de pouce supplémentaire envisagé ne représente qu'une somme mirobolante «*de l'ordre de*» 1,30 F par jour pour un salaire de 8000 F! Ça serait bien étonnant que cela suffise à s'acheter beaucoup de voix...

Lutte de classe (n° 60 - octobre 2001)

Vient de paraître - AU SOMMAIRE :

- Les États-Unis prétendent riposter aux terroristes, mais c'est contre les peuples qu'ils préparent des représailles
- France
Jospin : un bilan peu propice à rallier l'adhésion populaire
- Italie
La gauche et les manifestations de Gênes
- Grande-Bretagne
La classe ouvrière face à la crise du logement, de Thatcher à Blair
- Côte-d'Ivoire
Après un an de pouvoir du « socialiste » Gbagbo
- Tribune de la minorité
ATTAC, soluble dans la gauche plurielle

● IL SE MOQUE DE NOUS

Fabius, le ministre des Finances, appelle à «*une consommation des ménages soutenue*» pour combattre le ralentissement de l'économie.

Licenciés de Danone, de Moulinex, «non embauchés» d'Air France, chômeurs et smicards, soutenez l'économie, consommez!

Il se fiche de nous!

● LA MISERE DU MONDE ET SES RESPONSABLES

Samedi 29 septembre, à Douvres, en Angleterre, 26 immigrés clandestins sri-lankais ont été découverts à la limite de l'asphyxie. Le même jour un rafiot prêt à couler s'échouait en Italie du Sud avec 463 immigrés kurdes. Chaque jour des immigrés risquent leur vie pour fuir la misère en essayant de passer par Gibraltar, le tunnel sous la Manche, l'Italie, etc.

Mais n'oublions pas que cette misère est entretenue par ces mêmes multinationales qui nous exploitent ici.

Moulinex - Saint-Lô
Manche

LES TRAVAILLEURS EN COLÈRE

Depuis le 13 septembre, l'usine Moulinex de Saint-Lô (Manche) a arrêté toute production. Seul le personnel administratif est resté jusqu'au 1^{er} octobre. Ce sont donc 720 salariés qui aujourd'hui se retrouvent dehors, sans connaître l'avenir qui les attend. A l'annonce du dépôt de bilan, c'était le coup de massue, le monde qui s'arrêtait pour bien des travailleurs qui ont cru dans un premier temps que les plans de restructuration ne les concernaient pas, puis qu'ils auraient six mois de répit. Mais c'était aussi la colère, colère que les travailleurs comptent bien continuer à faire entendre.

L'annonce d'une reprise partielle par SEB ne pouvait pas calmer l'inquiétude : 40% de reprise, c'est 60% des travailleurs laissés sur le carreau ; la reprise du «petit électroménager», c'est forcément des coupes sombres

dans toutes les usines qui ne seraient pas fermées.

La mobilisation commencée avant les vacances d'été avec les travailleurs des autres Moulinex continue donc. Après la manifestation du 21 septembre à Caen, d'autres actions ont suivi. Le 25 septembre, à Saint-Lô, les travailleurs occupaient les ronds-points pour s'adresser à la population et la sensibiliser sur le sort non seulement des travailleurs de Moulinex, mais de tous ceux des entreprises de sous-traitance qui, faute de paiement de Moulinex, ont déposé le bilan (la chute de Moulinex sur le bassin saint-lois entraînerait la perte de 2 500 emplois induits). Le 26 septembre, une manifestation s'est dirigée vers la préfecture pour que les salariés puissent toucher la totalité de leur salaire et le samedi 29, après avoir appelé l'ensemble des travailleurs de Saint-Lô, quelque 700 manifestants se sont rendus à

la préfecture. Chemin faisant ils se sont arrêtés dans deux agences bancaires (Crédit Lyonnais et Société Générale) pour les inonder, au bruit des pétards, de coupons dollars «*puisque les banques*

en veulent toujours plus», voulant souligner ainsi la part de responsabilité des banques qui se sont largement servies au passage, toutes ces années, et qui maintenant refusent de débloquer des fonds.

Aujourd'hui, les travailleurs n'ont reçu comme certitude que de toucher intégralement leur salaire de septembre et octobre. Peu de monde se fait des illusions quant à l'issue de la réunion du Comité central d'entreprise du

mardi 2 octobre concernant les propositions d'offres de reprise, et un appel à manifester à Matignon le vendredi 5 octobre pour interpellé Jospin a été lancé par l'intersyndicale. En attendant, les permanences pour lutter contre l'isolement dans lequel risquent de se retrouver les travailleurs (chez eux depuis le 13 septembre), les réseaux de contact continuent à se mettre en place, car nombreux sont ceux qui comptent ne pas en rester là.

Brandt-Cooking Orléans

LA MOBILISATION CONTINUE

Mercredi 3 octobre, aucune solution n'était encore intervenue pour sauver de la liquidation judiciaire la branche gros électroménager du groupe Moulinex-Brandt.

A l'usine Brandt-Cooking de Saint-Jean-de-la-Ruelle, où travaillent 900 personnes, nous en sommes pour la majorité au 14^e jour de chômage technique. L'incertitude du lendemain pèse bien sûr sur tout le monde, d'autant plus que les informations venues de la direction ou des médias soufflent alternativement le chaud et le froid. Dernier en date, un communiqué du secrétaire d'Etat à l'Industrie, Christian Pierret, affirmait qu'un accord avec les banques était trouvé et qu'une signature interviendrait le mardi 2 octobre. Mais le lendemain on en attendait encore confirmation.

Il est clair que dans ce contexte d'attente, la direction du groupe comme le gouvernement cherchent à nous faire

patienter tandis que, dans la coulisse, les requins candidats à la reprise échafaudent des plans pour se payer sur la bête. En tout cas, pour la branche Moulinex du groupe, les divers scénarios de reprise dévoilés par la presse laissent entrevoir la suppression de milliers d'emplois. Et même si on nous affirme qu'il n'en sera pas de même chez Brandt, nous avons toutes les raisons de rester sur nos gardes.

La semaine qui vient de s'écouler a été marquée par la mobilisation d'une large partie du personnel. C'est tous les jours que nous nous sommes réunis en assemblée générale. Nous avons manifesté en direction de divers objectifs dans l'agglomération : préfecture, conseil régional, conseil général, banques, péage d'autoroute, pont sur la Loire...

Nous nous sommes retrouvés à plusieurs centaines à chaque fois, dans des cortèges animés et colorés. Et nous

nous préparons à monter à plusieurs cars à la manifestation de tout le groupe vendredi 5 octobre à Paris.

On sent une certaine détermination, de nombreux camarades de travail ne sont pas prêts à se laisser faire et à accepter sans réagir les «plans» qui nous viendront des actionnaires, des banquiers ou des pouvoirs publics. Nos actions ont entraîné jusqu'à certains cadres et directeurs de l'usine, tous surpris de se retrouver au milieu de nous à manifester, et se dépouillant pour l'occasion de leur cravate... D'ores et déjà, notre mobilisation n'est sans doute pas étrangère au fait que nous avons obtenu le paiement intégral du salaire de septembre. Quant à l'avenir, nous avons en tout cas montré notre capacité à nous mobiliser et à réagir collectivement. Et c'est certainement là l'acquis le plus important de ces derniers jours.

Correspondant LO

Moulinex - Brandt

MONOPOLY ET CACHE-CACHE... AVEC LES EMPLOIS DES TRAVAILLEURS

Tout juste avant que n'expire le délai de dépôt des offres de reprise de Moulinex-Brandt, mis en redressement judiciaire, la société SEB a fait des propositions. Alors que le délai était dépassé, l'entreprise néerlandaise Philips s'est mise à son tour sur les rangs. Elle espère que son offre sera malgré tout acceptée. Tels sont les derniers épisodes de cette triste série à rebondissements où l'on joue avec les nerfs et les emplois de près de 21 000 salariés, en France et dans le monde.

Hypothétiques charcutages et marchandages vont ainsi bon train. Ils ne concernent pour l'instant que la partie Moulinex, rien n'étant encore envisagé

pour les productions Brandt. SEB déclare ne vouloir reprendre qu'une partie des effectifs, des productions et des entreprises. 4 240 emplois seraient maintenus (jusqu'à quand?), 4 600 personnes resteraient sur le carreau. Quant à Philips, il ne s'intéresserait qu'aux productions liées à la marque Krups.

Le gouvernement s'est empressé de prendre pour argent comptant ces propositions et espère bien en finir de cette façon. Jospin a déclaré : «*Dès que le tribunal de commerce aura choisi un plan de reprise, nous nous attellerons, avec les collectivités locales concernées, à un plan de reconversion des*

sites, des bassins, en veillant d'abord à la situation des salariés» ! En écho, son secrétaire d'Etat à l'Industrie, Pierret, en est également à évoquer des «*plans de reconversion (...) et de réindustrialisation des sites*» avec pour «*objectif de ne laisser pratiquement personne sur le chemin*». Il estime que la reprise d'un tiers de Moulinex par SEB est «*une solution industrielle française durable*».

Le secrétaire national du PCF Robert Hue stigmatise «*l'attitude des banques qui ont gelé le paiement des fournisseurs de Moulinex*» et la secrétaire fédérale du Calvados du PCF estime «*que le gouvernement de la gauche plurielle ne*

peut et ne doit s'identifier et accepter une telle logique financière». L'ennui justement pour les travailleurs de Moulinex-Brandt, c'est que Jospin, Pierret et le gouvernement de la gauche plurielle acceptent cette logique et s'inclinent devant les banques.

Comment, comme le prône Robert Hue, peut-on «*suspendre le processus et réimpliquer tous les intéressés, notamment les banques, dans la recherche d'une solution globale, garantissant l'emploi et l'avenir de l'électronique*» sans contraindre ces banques de le faire ? Pourtant la moindre des choses serait qu'elles et les autres actionnaires qui ont fait de bonnes affaires sur le dos des travailleurs met-

tent la main à la poche pour le maintien de tous les emplois.

Il y a encore aujourd'hui d'énormes besoins non satisfaits, y compris en matière d'électroménager. On risque, comme à Cormelles-le-Royal, de détruire des installations modernes et récentes. Que signifie réindustrialiser quand les industries qui ne demandent qu'à fonctionner sont là ?

Comme le criaient des manifestants le samedi 29 septembre à Caen : «*Pour Moulinex, pour l'emploi, les banquiers il faut les mettre au pas*», et pas seulement faire des gestes incantatoires pour qu'ils obtempèrent.

Michel ROCCO

Les 35 heures dans les hôpitaux publics

Après le 27 septembre, LA PROTESTATION CONTINUE

■ Les hospitaliers voient bien aujourd'hui que la RTT façon Guigou restera virtuelle. Elle sera mise sur un compte épargne-temps pour la plupart d'entre eux, et ils risquent même de travailler encore plus que maintenant en 2002, en perdant notamment des jours de congés annuels dans le nouveau décompte annualisé. « On ne peut pas laisser faire cela, il faut faire quelque chose pour l'empêcher » disent beaucoup de travailleurs du secteur.

Jeudi 27 septembre, quatre syndicats dont la CFDT signaient l'accord sur les 35 heures tandis qu'à Paris 5 000 hospitaliers environ manifestaient dans la rue pour exprimer leur mécontentement à l'appel de la CGT, de FO, de SUD et de la CFTC. Cette deuxième manifestation a rassemblé sensiblement le même nombre de salariés de la Santé que le jeudi précédent. Mais cette fois-ci, plusieurs hôpitaux de province, Le Mans, Rouen, Angers, Tours... s'étaient joints au cortège parisien, en même temps que des manifestations se déroulaient dans des villes de province.

Si le mécontentement s'exprime encore de manière inégale selon les hôpitaux, il est peut-être en train de gagner du terrain. Des assemblées générales se sont déroulées au retour et le lendemain de la manifestation. Ainsi, à Paris, à la Pitié-Salpêtrière, 150 personnes le jeudi au retour de la manifestation, puis 200 le vendredi se sont retrouvées en assemblée générale. Le lundi, à 150, elles ont voté la grève reconductible pour une semaine, à l'appel

de l'intersyndicale CGT-FO-SUD.

A l'hôpital Saint-Antoine, lundi 1^{er} octobre, une bonne centaine de personnes sont venues à l'assemblée générale, à l'appel de la CGT et de FO. Après une brève hésitation, le principe de la grève - proposée par la CGT - a été voté, ainsi que le passage dans les services pour consulter les autres collègues sur la grève. Bien que sans enthousiasme, ce vote s'est fait parce que les participants se rendent compte qu'il faudra des années pour qu'on connaisse peut-être une amélioration des conditions de travail s'il n'y a pas d'embauches immédiates. C'est en fait le ras-le-bol qui s'est exprimé lors de cette assemblée générale.

De même, à l'hôpital Beaujon, la grève a été votée vendredi 28 septembre par une cinquantaine de personnes, avec la perspective de la propager dans les services la semaine suivante. Cela semble en voie de réussir puisque l'assemblée générale du mardi 2 octobre a rassemblé 160 personnes qui ont revoté la grève et discuté des moyens de l'imposer

aux médecins et aux cadres.

C'est dire que pour l'instant les hospitaliers, en tout cas dans quelques établissements, ne semblent pas vouloir s'arrêter là. Beaucoup pensent que l'accord sur les 35 heures peut difficilement se réaliser sans embauche réelle de personnel. L'annonce par le gouvernement des 45 000 emplois les laisse plutôt perplexes.

Par ailleurs, la signature de l'accord par la CFDT, alors que personne ne connaît la façon dont il sera appliqué dans les services, alimente les questions et un certain découragement.

Quant à la CGT et à FO, qui n'ont pas signé, elles se gardent bien d'offrir des perspectives au plan national pour permettre au mouvement de se développer. La Fédération CGT-Santé a même tenu à réaffirmer qu'elle « n'avait pas décidé a priori d'être non signataire » en précisant : « Notre logique n'est pas la surenchère » et « Nous voulons négocier tous les décrets qui restent à venir ». Elle

oriente désormais ses militants vers des actions auprès des « directions locales et régionales, des préfets et des députés ». Toutefois, une journée nationale d'action est prévue prochainement à l'occasion du vote du budget de la Sécurité sociale.

Le mécontentement est réel et a des chances de continuer à s'exprimer. C'est pourquoi, ce qui est déterminant pour l'avenir, c'est que le mouvement cherche à se donner des objectifs généraux pour contraindre le gouvernement à embaucher immédiatement et massivement.

Correspondant LO



La manifestation du 27 septembre à Limoges

Jeudi 27 septembre, nous étions environ 500 hospitaliers à manifester dans les rues de Limoges, cette fois-ci à l'appel uniquement de la CGT et de FO, au lieu d'un millier lors de la précédente manifestation, le 20.

La veille, la CFDT avait diffusé un tract dans les hôpitaux annonçant que le syndicat départemental approuvait le protocole et n'appelait pas. Ce qui n'a pas manqué de jeter un froid.

Le nombre de grévistes, lui aussi, a baissé, tout en restant

important pour un hôpital comme Esquirol (233 grévistes).

Dans l'assemblée générale préparatoire à Esquirol, dans les discussions au CHU, ce qui ressortait, c'était l'envie de se « montrer », de « faire parler de nous ». Les collègues du CHU avaient préparé le blocage d'un carrefour avec un bûcher pour brûler symboliquement le protocole. Ceux d'Esquirol, un barrage filtrant sur l'accès à l'autoroute avec diffusion de tracts.

Ce qui fait que, bien que nous ayons été moins nombreux, cette

manifestation est apparue comme plus animée et plus décidée que celle du 20.

Les responsables départementaux FO et CGT n'ont appelé à rien de précis pour la suite, ont beaucoup parlé des négociations locales, et surtout mis au pilori la CFDT. Une seule intervention de l'hôpital Esquirol a parlé d'une lutte d'ampleur nationale pour exiger des embauches massives et nécessaires tout de suite.

Correspondant LO

RATP Région parisienne

UN PSEUDO-TREIZIÈME MOIS SUR LE DOS DES SALARIÉS

■ Le 19 septembre dernier la quasi-totalité des organisations syndicales de la RATP (excepté les cadres CGT) ont signé un protocole d'accord avec la direction instituant un 13^e mois pris en compte pour le calcul de la retraite.

Cette revendication est très ancienne à la RATP, rappelée à chaque grève, à chaque mouvement revendicatif depuis des années. D'un seul coup, en début d'année, la direction s'est dite prête à en discuter, prenant ainsi les devants, ce qui lui permettait de ne pas discuter sous la pression. En juin dernier elle annonçait les négociations terminées et invitait les syndicats à signer son protocole.

Ce protocole prévoit une mise en place du 13^e mois échelonnée sur plusieurs années, la majorité des conducteurs de bus et de métro ne devant l'atteindre... qu'en 2006-2007. De plus, aux dires mêmes de la direction, cette opération sera financée aux deux tiers par les agents en intégrant dans ce 13^e mois une prime de fin d'année déjà existante, de 5 300 F en 2001, et en modifiant le système des échelons obtenus à l'ancienneté : il faudra désormais 24 ans au lieu de 16 pour obtenir l'échelon le plus haut ! D'après des simulations faites par la direction, les nouveaux agents, certaines années, gagneront... moins sur 13 mois qu'avec le système actuel. En fait, la direction récupère sur le dos des jeunes agents ce qu'elle affecte de lâcher.

En ce qui concerne sa participation, la direction dit qu'elle consacrerait chaque année pour le 13^e mois 0,3% de la masse salariale, en pensant sûrement récupérer cela sur les augmentations générales.

La CGT a organisé durant l'été une consultation de l'ensemble du personnel, en expédiant individuellement aux 43 000 agents une lettre contenant le protocole et un bulletin de vote à renvoyer ou à remettre aux militants de la CGT. Il y a eu 9 814 réponses, dont 7 767 favorables au protocole, et la CGT s'est dite satisfaite du résultat.

Mais avant même de signer le protocole, la CGT a dénoncé le calendrier trop long, la faible participation financière de l'entreprise et le fait que cela ne profite pas aux agents déjà partis en retraite, appelant à une mobilisation pour le 25 octobre.

En fait la CGT adopte la même tactique que pour les protocoles sur les déroulements de carrière des conducteurs de bus ou pour la RTT : elle signe le protocole disant que c'est quand même une avancée et pour ne plus apparaître comme s'opposant à tout systéma-

tiquement, tout en émettant des réserves sur ce qu'elle signe pour tenter de se préserver des critiques qu'occasionne cette signature dans ses rangs.

Il s'agit d'une politique de plus en plus nette de la part de la CGT de signer des accords, d'avoir une attitude responsable envers la direction. L'influence de Gayssot, la participation du PCF au gouvernement n'y sont bien sûr pas étrangères.

Bien que le 13^e mois soit une vieille revendication qui tenait à cœur à tous les agents, la signature de l'accord n'a pas entraîné de manifestation d'enthousiasme. Le problème des salaires reste tout de même entier. Pour 2001, le protocole salarial prévoit 0,5% d'augmentation des salaires. L'année dernière, nous n'avions eu que 0,8%. Et depuis des années, la perte du pouvoir d'achat est importante. En instaurant un pseudo-treizième mois, la direction espère sans doute désarmer toutes les revendications sur le sujet. Mais cela ne fait absolument pas le compte.

Correspondant LO

F.C.I. Microelectronics
Mantes-la-Jolie (Yvelines)

EN GRÈVE

Depuis mercredi 26 septembre à la prise d'équipe du matin, la grande majorité des travailleurs de la production sont en grève à l'usine FCI, dont le site de Mantes compte environ 300 personnes qui fabriquent des éléments connectiques pour cartes à puces de téléphones portables et cartes bancaires. FCI est une filiale de Framatome (aujourd'hui AREVA). En 2000, FCI a redistribué 90 millions de

a déclenché la colère des salariés. La CGT a organisé des débrayages puis a appelé à la grève. Depuis le 26 septembre, toute la production a cessé le travail. Des équipes vont distribuer des tracts sur les marchés et il est prévu d'aller aux portes des entreprises de Mantes. Le moral est au beau fixe.

Les grévistes réclament une augmentation générale avec un plancher de

LE VRAI PROCÈS DE LA GUERRE MONDIALE N'A PAS ÉTÉ FAIT

Le 1^{er} octobre 1946, au terme de presque un an de débats, de centaines de milliers de témoignages et de déclarations, le tribunal international réuni à Nuremberg, en Allemagne, rendait son verdict. Sur 21 dirigeants de premier rang de l'Allemagne nazie, accusés de « complot, de crimes contre la paix, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité », onze étaient condamnés à mort et exécutés (sauf Goering qui s'était entre-temps suicidé), sept à des peines de prison et trois étaient acquittés.

Ce verdict avait pour fonction de désigner aux peuples du monde les responsables de la Deuxième Guerre mondiale et de ses ravages, avec toute la solennité d'un tribunal représentant les quatre grandes puissances victorieuses.

Mais c'était surtout un cérémonial, destiné à occulter le fait que les responsables de cette boucherie impérialiste se trouvaient aussi bien du côté des juges que du côté des accusés.

LES POPULATIONS SOUS LE CHOC

En 1946, tout le monde était sous le choc des massacres, des destructions provoqués par la guerre: les villes et les gares détruites, les morts et les déportations qui avaient frappé chaque famille. Six millions de Juifs avaient été exterminés; l'Allemagne avait eu 8 millions de morts, 7 millions de prisonniers, ses villes étaient en ruines. A Nuremberg, le procès s'était ouvert dans les rares bâtiments publics de la ville qui étaient encore debout. Cette même désolation, la plupart des autres pays, en Europe, en Orient, l'avaient subie.

Et les effets de la guerre n'étaient pas près de disparaître, même lorsque les derniers prisonniers libérés des camps furent rentrés chez eux et que les 10 millions de Russes, de Polonais et d'Allemands déplacés par les modifications de frontières eurent trouvé une terre d'accueil. Le travail intensif, dangereux, à peine payé, et le ravitaillement rationné furent le lot quotidien de la majorité de la population durant des années.

A tous ces désastres, il fallait trouver des responsables.

LES GRANDS PATRONS PRO-NAZIS EPARGNÉS

C'est à cela qu'allait servir le procès des dignitaires nazis jugés à Nuremberg. C'était bien évidemment des crapules, des organisateurs de la guerre et des massacres. Mais ce conflit mondial n'était pas né uniquement des décisions de cerveaux malades des dirigeants allemands. Il était le produit de l'affrontement des intérêts économiques entre impérialismes rivaux pour l'appropriation des colonies et des marchés. Il avait opposé, au départ, deux pays presque dépourvus de colonies, l'Allemagne et l'Italie, aux deux principales puissances coloniales, la Grande-Bretagne et la France.

Mais, pour faire oublier ces racines économiques de la guerre, le procès évitait soigneusement de s'en prendre aux patrons allemands, pourtant responsables d'avoir financé, armé, poussé au pouvoir les nazis. Il avait été envisagé d'accuser le patron sidérurgiste Gustav Krupp, qui était tout un symbole de cette attitude. Mais les alliés vainqueurs décidèrent de dissocier son cas, « pour raisons de santé ».

LES RESPONSABILITÉS ESCAMOTÉES

Il ne s'agissait donc pas, comme on voulait le faire croire, d'oppositions entre démocraties et nazisme ou fascisme. D'ailleurs les dirigeants anglais et français avaient dès le début montré le plus grand respect pour les régimes de Mussolini et de Hitler, qui avaient si bien su mater leur classe ouvrière. « Plutôt Hitler que le Front Populaire », rabâchaient la droite et le patronat français. Mais bien sûr ces sympathies n'empêchaient pas que les affaires restent les affaires, et il n'était pas question de céder la Tunisie, le Maroc ou les colonies d'Afrique centrale.

Les Etats-Unis étaient, quant à eux, entrés dans la guerre fin 1941 pour donner un coup d'arrêt à la mainmise japonaise sur l'Asie du Sud-Est.

Les dirigeants staliniens, dans leur cécité politique et militaire, avaient signé un pacte avec Hitler, qui s'était traduit par l'écrasement et le partage de la Pologne, sans leur éviter l'invasion par l'armée hitlérienne. Il était parmi les pendus de

Nuremberg, ce même Ribbentrop qui avait signé avec Molotov le 23 août 1939, sous l'œil paternel de Staline, le pacte germano-soviétique.

S'agissant de crimes de guerre, les Alliés ne s'étaient pas privés d'en commettre: massacres de civils, bombardements terroristes, camps de concentration... La guerre avait même vu aux Etats-Unis une recrudescence de l'antisémitisme, entre autres formes de racisme. Leur guerre à eux aussi avait été une sale guerre, car c'était, elle aussi, une guerre contre les peuples.

Ces responsabilités et ces complicités avec les criminels nazis, c'est ce que le procès de Nuremberg tentait d'escamoter. Au même moment, un cérémonial identique se déroulait à Tokyo. Les Etats-Unis et la Chine de Tchong Kai-shek organisaient le procès à grand spectacle de 28 dirigeants japonais, désignés comme les responsables de la guerre dans le Pacifique.

Dans tous les pays européens qui avaient été occupés par les troupes allemandes, des procès d'épuration se tenaient, qui prétendaient éliminer les mauvais dirigeants et visaient à exonérer tous les autres. Que ce soit en France, en Belgique, en Italie, en Autriche ou en Allemagne même, cette épuration aboutit, au prix de quelques condamnations médiatiques, à consolider l'essentiel de l'appareil d'Etat. Car par ailleurs, les nazis allemands ou autrichiens furent blanchis par milliers, et aussitôt recyclés dans le nouvel appareil d'Etat « démocratique ». En France, Papon ne fut pas le seul à s'en tirer; il fut même nommé « compagnon de la Libération »!

C'est que les Etats avaient besoin de personnel qualifié et efficace, de hauts fonctionnaires, mais aussi de policiers, de militaires, d'administrateurs pour mener leur politique. Les Etats-Unis et l'URSS de leur côté avaient fait une ample moisson de scientifiques et d'espions allemands. Et il y avait de l'ouvrage pour tous ces gens-là: en juillet 1946 eurent lieu les essais nucléaires américains à Bikini; en septembre, la Grande-Bretagne déclenchait la guerre civile contre la Résistance grecque; en novembre, la flotte française écrasait Haiphong sous les bombes.

Les puissances impérialistes, qui venaient de condamner les responsables allemands de la guerre mondiale, entendaient bien continuer à maintenir leur empire sur la planète entière.

Vincent GELAS



Entrevue de Munich de 1938 à la veille de la guerre avec Chamberlain, Daladier, Hitler et Mussolini. Les impérialismes britannique et français - entre autres - n'auraient-ils eu aucune responsabilité dans la guerre ?

Afghanistan

BUSH À LA RECHERCHE D'UNE DICTATURE DE RECHANGE

Parmi les nombreux thèmes développés par Bush au cours de ces dernières semaines, pour appuyer ses menaces militaires contre l'Afghanistan, il y a celui de la « croisade pour la démocratie ». Mais pour quelle démocratie ?

On en a eu un aperçu le 30 septembre. Un groupe de congressistes américains, accompagnés d'un envoyé spécial de l'ONU, s'est en effet rendu à Rome pour sortir des oubliettes un vieillard de 86 ans, l'ex-roi Zahir Shah, et lui offrir le rôle d'arbitre dans un règlement politique futur en Afghanistan.

C'est en 1973 que Zahir Shah dut fuir l'Afghanistan, après 40 ans de règne. Il venait d'être renversé par l'un de ses cousins et ancien Premier ministre, le prince Daoud. A l'époque, ce coup d'Etat et la proclamation de la République par Daoud, qui suivit, ne soulevèrent guère d'émotion dans la population. Sans doute Zahir Shah était-il, sur le papier au moins, un « monarque constitutionnel ». Mais il avait fallu attendre la fin des années 1960 pour qu'une certaine opposition soit tolérée. Et surtout son règne avait été marqué par la corruption et le parasitisme d'une aristocratie aussi minuscule que rapace, qui monopolisait à son profit aussi bien le maigre revenu national que les subsides et prêts venus de l'extérieur, et en particulier d'URSS. Et sans doute le luxe dans lequel vivait le roi et la cour était-il devenu d'autant plus insupportable en 1973 que, suite à deux années de sécheresse, le pays connaissait alors une période de famine dramatique.

Voilà donc l'homme que les dirigeants américains voudraient aujourd'hui présenter comme le pivot possible d'un règlement « démocratique » en Afghanistan.

Mais le contenu des propositions de Zahir Shah est déjà en lui-même tout un programme. Sans doute n'ose-t-il pas suggérer le retour à la monarchie, ce qui ne serait sans doute pas très bien pris par ses partenaires, tous plus avides de pouvoir les uns que les autres. Néanmoins, il propose la convocation d'une « loya jirga », une assemblée de notables traditionnels, qui fixerait les formes



En Italie, les jeunes crabes se serrent la pince: le fils de l'ex-roi (à droite), son petit-fils (à gauche), et le frère du défunt commandant Massoud. En attendant le pouvoir, les successeurs dynastiques se préparent.

du nouveau régime et en élirait le gouvernement.

Qu'importe si plus de 20% de la population afghane est dispersée dans des camps de réfugiés en Iran ou au Pakistan. Qu'importe aussi si, après plus de vingt ans d'une guerre qui a poussé toute une partie de la population vers les villes, les vieux clans féodaux n'ont sans doute plus la même réalité sur le terrain. De toute façon, la préoccupation de Zahir Shah, de ses partenaires et de ses sponsors impérialistes, n'est pas de donner la parole à la population mais de donner au règlement qu'ils comptent lui imposer une apparence de légitimité.

D'ailleurs, tout aussi révélatrice est la composition du Conseil Suprême d'Unité Nationale mis en place sous la présidence de Zahir Shah. Pour l'instant, les seuls participants en sont les treize groupes formant l'Alliance du Nord, dont les forces n'ont jamais cessé de mener la lutte armée contre les taliban depuis leur entrée dans Kaboul, en 1996.

La nature politique de cette Alliance du Nord s'éclaircit lorsque l'on sait que son véritable titre est « Front Uni Islamique pour le Salut de l'Afghanistan ». Les principales forces en sont des organisations intégristes comme la Société

Islamique (tadjik sunnite), le Parti Wahdat (Hazara chiite) et le Parti Islamique Khalis (pachtoune sunnite), et une organisation islamique plus traditionnelle, le Mouvement National Islamique (ouzbègue sunnite). A ceux-là viennent s'ajouter d'autres groupes islamistes plus petits, intégristes ou plus traditionnels.

Quant aux hommes forts de ce front, ce sont en particulier les tadjik Rabbani et Massoud (frère cadet du commandant Massoud, qui lui a succédé après son assassinat dans un attentat suicide début septembre), l'Ouzbègue Dostom et l'Hazara Khalili. Ce sont les mêmes qui, de 1992 à 1996, se livrèrent une guerre sanglante

pour le pouvoir (elle fit 30 000 morts dans la seule ville de Kaboul), ouvrant ainsi la voie aux taliban. Certains, d'ailleurs, changèrent de camp bien des fois, en particulier Dostom, qui aida les taliban à conquérir le centre du pays.

Qui plus est, Zahir Shah a exprimé le souhait (et sans doute est-ce celui des USA), qu'une partie des chefs de guerre taliban se joignent à son Conseil Suprême d'Unité Nationale, ce qui ne pourrait qu'accroître son caractère réactionnaire.

Autant dire que si ce sont ces forces-là que l'impérialisme compte amener dans ses fourgons en Afghanistan, la population n'est pas près de sortir de son asservissement. Et surtout pas les femmes dont Bush prétend découvrir le calvaire après cinq ans d'un régime venu au pouvoir grâce aux subsides de la CIA. Car si l'interprétation de la loi islamique par l'Alliance du Nord est moins stricte, elle s'en tient quand même à cette loi.

Il n'est pas dit non plus que cette combinaison politique – alliance circonstancielle de seigneurs de la guerre prêts à user de l'arme ethnique pour satisfaire leur soif de pouvoir – mette un terme à la guerre civile que subit la population ni à l'instabilité politique de l'Afghanistan qui menace toute la région depuis dix ans.

Dans tous les cas, que cette opération réussisse (et à quel prix, car encore faut-il que les taliban acceptent ou soient contraints de laisser la place) ou qu'elle échoue, ce sera la population afghane qui en fera les frais.

François ROULEAU

Paroles de jésuite

Depuis l'attentat du World Trade Center, Bush se répand en déclarations sur l'Afghanistan et le régime des taliban présentés comme les suppôts du « Mal ». Et jouant le pourfendeur de l'obscurantisme, le voilà maintenant qui découvre quel est le sort des femmes en Afghanistan et qui fait semblant de s'en indigner.

La situation des femmes en Afghanistan est effroyable, et cela ne date pas du 11 septembre. Il suffit de voir les images de ces corps enveloppés dans un linceul surmonté d'une calotte grillagée pour frémir. L'école est interdite aux filles ainsi que l'accès aux hôpitaux, de même qu'il leur est interdit de travailler. Elles

sont cloîtrées chez elles, ne pouvant sortir sans être accompagnées d'un homme.

Mais cette scandaleuse oppression de la femme, que bien d'autres fondamentalistes, avant même les taliban, n'ont jamais cessé de prêcher, ne dégoûtait pas les dirigeants américains quand il s'agissait pour eux de faire pièce à l'armée soviétique. Ils ont alors fourni pour des milliards de dollars d'armes à la guérilla islamiste, soutenue, huit ans durant, par la CIA, le Pakistan et l'Arabie saoudite. D'ailleurs dans ces deux pays aussi les femmes connaissent une situation dégradante, ce qui ne les empêche pas de figurer parmi les alliés des USA qui n'y

trouvent rien à redire.

Alors que, après avoir mis en selle les bourreaux, le représentant du pouvoir américain plaigne les victimes, c'est une hypocrisie à la hauteur du mépris total avec lequel l'impérialisme américain de même que tous les autres Etats impérialistes traitent les populations, y compris bien sûr la leur.

Car il faut rappeler que c'est le même Bush qui, aux USA, a fait son fonds de commerce de tout un ramassis réactionnaire que ce soit contre le droit à l'avortement ou pour la réintroduction des cours religieux dans les écoles.

A.R.

Irak UN PEUPLE VICTIME DES BOMBARDEMENTS ET DE L'EMBARGO IMPÉRIALISTES

Fin septembre, des installations civiles de la région de Bassorah, au sud de l'Irak, ont été bombardées par l'aviation américaine, faisant plusieurs victimes. Pas une semaine, pas un mois ne se passent sans qu'un raid de l'aviation anglo-américaine ne bombarde ou ne tire des missiles de croisières sur des sites militaires ou plus souvent civils, en Irak.

Entre 1998 et 2000, plus de 20 000 raids aériens et des dizaines de bombardements ont été ainsi effectués sur ce pays, faisant officiellement plus de 300 morts et plus de 1000 blessés. A ces raids de l'aviation américaine s'ajoutent les effets de l'embargo, réduisant à la misère tout un peuple et asphyxiant l'économie de tout un pays. L'Irak est ainsi rejeté des dizaines d'années en arrière.

Imposé par l'impérialisme américain, l'embargo contre l'Irak dure depuis plus de dix ans. Mais loin de mettre fin à la dictature de Saddam Hussein, cet embargo, le plus meurtrier de l'histoire, nourrit et renforce son régime. Ce dernier exporte une grande partie de sa production de pétrole en vertu du programme humanitaire de l'ONU, dit «pétrole contre nour-

riture», ce qui permet à l'Irak de survivre. Mais le pouvoir en profite pour surtaxer le pétrole vendu, imposer des commissions, exiger des dessous de table, organiser également la contrebande de produits pétroliers vers les pays limitrophes. Les grandes compagnies pétrolières américaines comme Exxon et Texaco payent une surtaxe pour accéder au marché irakien et raflent près de 70 % des exportations pétrolières du pays. Les hiérarques du régime empochent ainsi des milliards, contournant l'embargo en toute tranquillité tandis que la population irakienne, elle, en subit dramatiquement les conséquences.

C'est ce qu'ont affirmé à plusieurs reprises les responsables de l'ONU, chargés de procéder au désarmement de l'Irak. Un congressiste américain, revenu d'Irak, déclarait : «Même si les sanctions étaient levées rapidement, les gens que j'ai rencontrés en Irak auraient un sombre avenir, parce que leurs enfants sont dans un triste état ; un sur quatre est mal nourri et un sur dix dépérit, affamé ou malade. La principale cause de mortalité infantile, la diarrhée, est onze fois plus répandue en Irak que partout ailleurs et la polio, qui avait été éradiquée du Moyen-Orient, est redevenue

une plaie. Les écoles et le système d'assainissement sont ruinés ; les hôpitaux manquent d'équipements et de médicaments de base. Les gens ordinaires ont épuisé leurs réserves de santé à essayer de survivre avec deux ou six dollars par mois... il faudra attendre une génération pour que la population irakienne se relève». Les victimes irakiennes du blocus économique américain se comptent par centaines de milliers, dont la plupart sont des enfants en bas âge.

L'impérialisme américain continue de bombarder l'Irak et maintient l'embargo envers et contre tout. Ce n'est pas que l'Irak représente une menace quelconque. Mais il s'agit pour l'impérialisme de maintenir le statu quo dans la région, en affaiblissant l'Irak sans pour autant se débarrasser de son dictateur. Une telle situation voulue par l'impérialisme lui permet ainsi de faire d'une pierre deux coups : l'existence de la dictature de Saddam Hussein lui permet de justifier sa présence militaire à proximité des plus grandes réserves pétrolières de la planète, tout en vendant des équipements militaires aux adversaires de l'Irak, pour un montant estimé à plus de 100 millions de dollars...

René CYRILLE

Italie

BERLUSCONI ÉTALE SA BÊTISE

«Je suis désolé qu'une parole sortie de son contexte ait pu heurter la sensibilité de mes amis arabes et musulmans». C'est ainsi que Silvio Berlusconi a dû battre en retraite devant le Sénat italien, au lendemain de ses déclarations de Berlin sur «la supériorité de notre civilisation».

Le président du Conseil italien avait ajouté, dévoilant sa façon de penser plutôt primaire, que la dite civilisation «constitue un système de valeurs et de principes qui a donné lieu au bien-être et garantit le respect des droits humains et religieux. Chose qui n'existe pas dans les pays islamiques». En somme, si la pauvreté règne dans bien des pays musulmans, ce serait selon lui à cause de l'infériorité de leur civilisation relativement à cette civilisation occidentale dont le marchand de télé-poubelle Berlusconi est

un des plus beaux fleurons, et pas à cause d'un certain nombre de phénomènes économiques dont lui et ses semblables portent la responsabilité.

Cette déclaration a provoqué un tollé de la part des dirigeants des pays arabes, et des prises de distance gênées des homologues occidentaux du président du Conseil italien... ainsi que très probablement des coups de téléphone de nombre d'industriels italiens qui, tels Fiat et quelques autres, pouvaient être préoccupés pour leurs marchés dans les pays arabes et musulmans.

Bref, les pressions ont été apparemment assez nombreuses pour que, à défaut de changer d'opinion, Berlusconi estime utile de faire rapidement marche arrière. On peut être bête et président du Conseil, mais alors il faut savoir ne pas l'étaler.

Grande-Bretagne

DES CARTES D'IDENTITÉ CONTRE LE TERRORISME? NON, CONTRE LES PAUVRES!

En Grande-Bretagne, la carte d'identité est comme le monstre du Loch Ness. On en parle beaucoup et depuis longtemps, mais personne n'en a jamais vu. Périodiquement les gouvernements, de quelque obédience qu'ils soient, remettent la question sur le tapis lorsqu'ils parviennent à trouver un prétexte qu'ils jugent crédible. Et chaque fois, ils remballent leur projet devant le tollé que cela déclenche, dans tous les milieux d'ailleurs : aussi bien dans la classe ouvrière, qui se défie par expérience de toute extension des pouvoirs attribués à la police, que dans les couches aisées, qui y voient une ingérence de l'Etat dans leur sacro-sainte vie privée.

En fait il y a bien eu une période, celle de la Seconde Guerre mondiale, où un système de carte d'identité a été en vigueur, essentiellement d'ailleurs pour contrôler la main-d'œuvre. Mais en 1953, le gouvernement conservateur, sous la pression de son électeurat, l'a aboli. Et depuis, les tentatives répétées de réintroduire une carte d'identité, sous divers prétextes allant de la lutte contre le terrorisme en Irlande jusqu'à la lutte contre le hooliganisme dans les matchs de football, ont toujours capoté.

Cette fois, Blair a donc profité du grand cirque médiatique autour de l'offensive mondiale contre le terrorisme pour préconiser une carte d'identité pour tous. Mais une fois de plus, il lui



La police face à des squatters à Londres. Certains voudraient mettre les pauvres en fiches.

a fallu reculer devant la levée de boucliers. Plus question d'en faire une carte dont le port serait obligatoire et qui pourrait être l'objet de contrôle par la police. Il s'agira d'une carte «volontaire». Mais elle sera obligatoire pour effectuer un certain nombre d'opérations : se faire soigner dans un hôpital ou par un médecin public, toucher des allocations sociales ou un versement de retraite, inscrire un enfant dans une école et prendre un nouvel emploi.

Il faut croire que le MI5, le ser-

vice britannique chargé de la lutte antiterroriste, a enfin dressé le portrait-robot du terroriste type : nécessairement ou retraité et en tout cas trop fauché pour aller se faire soigner ou mettre ses gosses à l'école dans le privé. Est-ce à dire que Blair et Bush mentiraient quand ils parlent des «milliards du terrorisme»?

En fait de lutte contre le terrorisme, on voit bien où Blair veut en venir. Par exemple, interdire de faire un job à temps partiel sous un numéro de Sécurité sociale tout

en touchant des allocations sociales sous un autre - «combinaison» devenue très répandue avec la diminution des emplois à plein temps et l'érosion rapide des allocations sociales au cours de la dernière décennie. Ou encore interdire aux travailleurs immigrés en situation irrégulière de se «perdre» dans la masse de la population.

Autant dire que, si cette carte d'identité devient réalité, les terroristes n'auront rien à craindre mais les plus pauvres, si.

F.R.

ENTRE GENS DU MÊME MONDE...

Dominique Strauss-Kahn, ex-ministre de l'Économie du gouvernement Jospin, comparaît depuis lundi 1^{er} octobre devant le tribunal correctionnel.

Poursuivi dans le dossier de la MNEF, il lui est reproché d'avoir fabriqué et produit quatre faux documents pour justifier la réalité d'un travail de conseil facturé 603 000 F à la mutuelle étudiante. Il a donc été mis en examen pour « faux et usage de faux ». C'est cette affaire qui l'avait conduit à démissionner en novembre 1999.

La défense de l'ancien ministre est somme toute assez simple. Les « faux » ne sont que « des régularisations administratives réalisées après coup ». Quant à la « réalité » de son travail, elle n'est même plus mise en doute, même s'il n'en reste aucune trace...

Dès mardi 2 octobre, à l'audience, la juge annonçait la couleur en expliquant au procureur qu'elle estimait que le dossier était léger comme une plume. L'audience a disséqué le travail de l'ex-ministre, celui de « facilitateur ». Il s'agissait

de faciliter, entre 1994 et 1996, l'entrée de la Compagnie Générale des Eaux (l'ex-CGE, devenue aujourd'hui Vivendi) dans le capital d'une filiale immobilière de la MNEF.

La forme de ce travail ? Quelques réunions, quelques interventions. Le tout rémunéré 600 000 F. Cela peut sembler cher le carnet d'adresses de ce politicien, mais il paraît que c'est le tarif banal de ce genre de... « travail » ; un travail dont la réalité n'est apparemment mise en doute que par ceux qui, au sein de l'opinion publique, travaillent dur pour un salaire de misère.

Bref, on nous demande de gober que les timides qui dirigent la pieuvre Vivendi, ce monstre de l'eau dont l'empire ne cesse de s'agrandir, avaient besoin de DSK pour s'introduire auprès de la MNEF. Et à timide, timide et demi, Strauss-Kahn lui s'est pris les pieds dans des justificatifs post-datés.

Et si les charges finalement retenues, les « faux », fondent comme neige au soleil, ce qui semblait être le cas mardi 2, l'ex-ministre devrait sortir indemne de ce tribunal correctionnel.

Et comme il a déjà bénéficié d'un non-lieu pour sa secré-

taire rémunérée par Elf (le « facilitateur » était multitarif !), et que le dossier du soupçon de coup de pouce fiscal donné au couturier Lagerfeld a été classé sans suite, l'avenir pourrait redevenir radieux pour cet ex-ministre qui vient de se faire élire député de Sarcelles.

On retiendra de cette affaire que dans le monde merveilleux du capitalisme, le travail du politicien, même « socialiste », est d'aider les grandes entreprises à trouver de nouveaux gisements de profits, peut-être leur obtenir des fleurs sur le plan fiscal. En échange de quoi, ce précieux serviteur des riches obtient table ouverte, argent de poche et du personnel qu'il n'a pas à rémunérer lui-même. Et s'il est promis à un « grand avenir », c'est-à-dire ministrable, tout cela se poursuit, mais à une autre échelle.

Le mal qu'ont les classes riches à trouver du personnel de maison compétent est légendaire. On comprend que dans ces conditions le système fasse preuve à l'égard d'un commis qui donnait toute satisfaction de mansuétude. En échange de quoi, on ne doute pas qu'il saura renvoyer l'ascenseur.

Jacques FONTENOY

VIVENDI, PATRON ET MAUVAIS PAYEUR

SFR, filiale du groupe Vivendi Universal, a refusé de verser les 619 millions d'euros (4 milliards de francs) qu'il doit à l'Etat, au titre de la première tranche de sa licence UMTS (téléphonie mobile du futur). Ce premier versement, qui devrait être suivi d'un autre en décembre et de quatre autres en 2002, représente un huitième du coût total de cette licence, fixé à 4,95 milliards d'euros (32,5 milliards de francs).

Par ce coup de force, le groupe de Jean-Marie Messier voudrait obliger le gouvernement à renégocier le tarif de cette licence et le calendrier des versements, que sa filiale SFR avait pourtant acceptés en toute connaissance de cause lors des tractations entre le gouvernement et les opérateurs téléphoniques, au printemps 2000. Cet accord avait même été confirmé en juillet dernier.

Avec aplomb, Messier explique maintenant que des « changements majeurs (sont) intervenus, tant depuis la fixation du prix de la licence que depuis son attribution en juillet dernier, (qui) compromettent le calendrier de la mise en œuvre effective des licences ».

En réalité, lorsque le gouvernement a mis en vente les licences UMTS, les opérateurs téléphoniques vivaient dans l'euphorie. En France, mais aussi en Allemagne et en Grande-Bretagne, certains

d'entre eux étaient prêts à payer le prix fort pour se mettre sur les rangs. Or depuis, les perspectives de croissance dans le secteur de la téléphonie mobile ne sont plus aussi bonnes et la mise en œuvre des portables dits de troisième génération pourrait prendre plusieurs années avant d'être vraiment rentable.

Mauvais joueur, le groupe de Messier cherche donc à renégocier le prix convenu avec le gouvernement français en tentant un coup de force.

Reste à savoir quelle sera la réaction du gouvernement, qui a déjà intégré ces recettes dans son prochain budget. Aura-t-il recours aux huissiers et à la justice pour contraindre Vivendi à honorer ses engagements, comme il a coutume de le faire avec les petits contribuables qui ne paient pas leurs impôts, et comme SFR ne se prive pas de le faire avec ses clients, même lorsque des « changements majeurs » les mettent dans l'impossibilité de régler leurs factures ?

En tout cas, si Messier a tenté ce coup de force, c'est qu'il sait le gouvernement sensible aux arguments du patronat. Et s'il obtient une ristourne ou des aménagements avantageux, ce sera toujours ça de plus à distribuer à ses actionnaires.

Roger MEYNIER

Israël - Palestine

FAUSSES NÉGOCIATIONS ET VRAIE GUERRE

Le ministre israélien des Affaires étrangères, Shimon Pérès, a accusé le chef d'état-major de sa propre armée de vouloir assassiner Arafat, le dirigeant palestinien avec lequel il tente vainement de discuter depuis le 26 septembre.

« Supposons, a-t-il déclaré, que nous le liquidions, que se passera-t-il après ? Nous aurions affaire au Hamas, au Jihad islamique et au Hezbollah ». En fait, depuis le début des discussions, l'armée israélienne a redoublé ses provocations à l'égard des Palestiniens. Il y a rarement eu autant de victimes en si peu de temps : vingt morts palesti-

niens du 26 septembre au 2 octobre. Ce qui permet à la droite israélienne, proche de Sharon, de prétexter que le calme ne régnant pas, la pseudo-négociation n'a pas lieu d'être.

En réalité, cette négociation, les dirigeants n'en ont jamais voulu, excepté le « travailliste » Pérès qui sert de caution de gauche à ce gouvernement ultra-réactionnaire. Si un semblant de rencontre a finalement eu lieu, c'est uniquement parce que les dirigeants des Etats-Unis l'ont exigé. Non pas pour régler d'une façon ou d'une autre le problème palestinien - c'est le cadet de leurs soucis - mais pour mettre ce conflit entre parenthèses le temps de régler un autre conflit, celui qui les oppose aux Afghans et autres complices ou

commanditaires supposés des récents attentats de New York et Washington.

Les dirigeants américains, qui cherchent à s'appuyer sur un certain nombre d'Etats arabes dans leur « croisade » contre les « terroristes », voudraient bien faire oublier, au moins pour quelque temps, que les Etats-Unis sont le plus ferme soutien d'Israël, lequel massacre sans vergogne les Palestiniens.

Sharon a donc accepté de laisser Pérès rencontrer Arafat, mais il fait ce qu'il faut pour que l'armée sabote tout début de négociation. Sharon est orfèvre en la matière, lui qui en tant que chef d'état-major avait pratiquement mis le pouvoir politique devant le fait accompli de l'invasion du Liban par l'armée d'Israël.

Pendant ce temps, Arafat cherche à démontrer en pure perte qu'il est, lui, toujours prêt à négocier. Mais il ne fait que se déconsidérer un peu plus et renforcer le sentiment des Palestiniens que discuter avec les Israéliens n'a aucun sens.

Cela fait des années qu'Arafat négocie avec les représentants d'Israël, Netanyahu, Barak et aujourd'hui Pérès. Ceux-ci n'ont cessé de le lanterner. De ce point de vue, au bout du compte Sharon et Pérès se partagent aujourd'hui le travail.

Que se passerait-il si Arafat venait à disparaître, assassiné ou autrement ? L'extrême droite israélienne ne serait peut-être pas fâchée que ce soit le Hamas, le Jihad ou le Hezbollah qui pren-

ne sa succession. L'armée israélienne et les colons pourraient encore plus ouvertement qu'aujourd'hui « tirer dans le tas » des Palestiniens, ce que déjà ils se gênent à peine pour faire.

Sharon et la droite israélienne au pouvoir, après le gouvernement travailliste de Barak, enfoncent toujours un peu plus leur pays dans cette impasse sanglante qui a fait de l'Etat d'Israël, censé protéger les Juifs, un des pires oppresseurs de la planète ; tout en sacrifiant la sécurité des Israéliens eux-mêmes, car jamais ils n'ont compté autant de victimes que depuis que Sharon est au pouvoir !

André VICTOR